

388 w/g 21  
A

VILLE DE LILLE  
PROCES-VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 1er février 2002.

La séance est ouverte à 17 heures 10 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire - Nous commençons, Madame PHEULPIN-COQUEL, par l'appel.

(Madame PHEULPIN-COQUEL procède à l'appel nominal).

Présents : Mmes AUBRY, BAERT, M. BERNARD, Mme BOCQUET, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, M. CHARLES, Mme COOLZAET, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DA SILVA, MM. DECOCQ, DEGREVE, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mme ESCANDE, M. FALISE, Mme FILLEUL, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MAUROY, Mme MERLIN, MM. MUTEZ, ORIOL, PARGNEAUX, PECHARMAN, Mme PHEULPIN-COQUEL, M. PLANCKE, Mme POLIAUTRE, M. QUIQUET, Mme REDLICH, MM. RICHIR, ROMAN, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, MM. SANTRÉ, SAVOYE, Mme STANIEC, MM. TOSTAIN, VICOT.

Excusés : Mmes BOUCHART (pouvoir), DAVAL (pouvoir), DEMESSINE (pouvoir), M. de SAINTIGNON, Mme FOLENS, M. HANNA (pouvoir), Mme HENAUT (pouvoir), MM. LENGLET (pouvoir), MOREAU (pouvoir), SINAGRA (pouvoir), SULMAN (pouvoir), Mme VERBRUGGHE (pouvoir).

Madame le Maire - Merci.

Je vous propose de commencer notre ordre du jour par le carnet.

**Le carnet**

Monsieur Philippe TOSTAIN a connu récemment la douleur de perdre sa mère, Madame Françoise TOSTAIN qui était médecin.

Je voudrais lui redire ce soir ainsi qu'à sa famille la part que nous prenons à sa peine et lui transmettre à nouveau les condoléances du Conseil Municipal.

On passe de choses tristes à des choses plus gaies.

Pour renouveler nos félicitations à Monsieur Hubert CARDON, Conseiller de Quartier de Lille-Sud, qui a été promu Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur. Il voit ainsi reconnues ses qualités professionnelles et son implication en faveur des malades puisqu'il est Directeur du service des soins infirmiers au Centre Hospitalier Régional de Lille, et aussi son action au Conseil de Quartier de Lille-Sud où il siège maintenant depuis deux mandats.

Je voudrais accueillir Monsieur Georges JOURJON. Nous avons honoré Monsieur Claude SERRE, Trésorier de la Ville, à l'occasion de son départ en retraite. Je voudrais dire à Monsieur JOURJON, qui peut peut-être se lever, puisque nous allons travailler ensemble maintenant, que nous sommes très heureux de l'accueillir dans notre ville. Nous avons, en la personne de Monsieur JOURJON, un homme de grande qualité qui va nous aider à remplir convenablement nos missions.

.../...

Il poursuit dans notre ville une brillante carrière au Trésor qui l'a successivement conduit à Lyon, Paris, Nice, Dunkerque, puis à nouveau Paris où il fut Trésorier de la Mairie du 9ème arrondissement avant de rejoindre Lille.

Je voudrais lui souhaiter la bienvenue au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des services municipaux. Je suis certaine que nous mènerons une même collaboration riche et fructueuse comme nous l'avons fait par le passé avec Monsieur SERRE et que Monsieur JOURJON aura à cœur d'être, pour reprendre ses propres termes, "le partenaire de l'évolution". Nous devons effectivement en permanence évoluer et nous comptons sur lui pour nous y aider.

Je voudrais aussi vous dire qu'en 1998, Monsieur Pierre MAUROY avait instauré une nouvelle délégation à la ville. Il s'agissait de l'accueil des nouveaux habitants lillois. Cette délégation avait d'abord été confiée à Monsieur Henri THIOT, Conseiller Municipal, puis à Madame Dorothée DA SILVA, après l'installation du Conseil Municipal issu de l'association avec Lomme.

Il s'agissait de permettre aux nouveaux arrivants de mieux connaître la ville, d'y être accueillis dans les meilleures conditions.

J'ai souhaité reconduire ce dispositif original et j'ai proposé à Henri THIOT, qui est Conseiller de Quartier aujourd'hui à Fives, de reprendre en quelque sorte du service pour assurer à nouveau cette mission qu'il avait parfaitement assumée lorsqu'elle lui avait été offerte par Pierre MAUROY il y a quelques années.

Il a accepté avec enthousiasme, m'a-t-il dit, je le remercie très chaleureusement. Il aura un contact avec les Présidents de Conseils de Quartier dans les jours qui viennent pour pouvoir reprendre cette tâche qu'il a menée d'ailleurs avec un certain nombre d'entre eux précédemment et dont je voudrais le remercier.

Un mot sur le classement de l'Hôtel de Ville et du Palais Rameau pour vous dire que je viens d'être informée officiellement que la Commission Supérieure des Monuments Historiques avait émis un avis favorable pour le classement de l'Hôtel de Ville et du Palais Rameau dans leur entier.

Je vous rappelle que cette inscription avait été proposée respectivement en juin 2001 pour l'Hôtel de Ville et dès 1984 pour le Palais Rameau, à l'époque d'ailleurs dans sa totalité, c'est-à-dire y compris la maison du concierge, la serre, le jardin avec sa clôture, qui sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

Aujourd'hui, et avant d'être rénové, il vient d'être classé et sera prêt pour accueillir un certain nombre de manifestations dans le cadre de Lille capitale européenne de la culture en 2004. Ainsi, nous avons là un nouvel élément de notre patrimoine historique qui est officiellement reconnu. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Toujours dans le cadre des informations, je vais indiquer très rapidement mais cela permet à chacun d'être au courant, que j'ai pu accueillir avec grand plaisir le 18 janvier dernier à l'Hôtel de Ville, avec Martine FILLEUL, chargée des relations internationales, l'ambassadeur des Etats-Unis, Monsieur Howard LEACH et Madame Katherine KOCH qui est notre Consul, bien connu dans notre ville.

Monsieur LEACH était venu apporter une bonne nouvelle puisqu'elle permettait enfin, si je puis dire, d'avoir un Consulat à Lille en bonne et due forme, avec une assistance de deux personnes complémentaires qui travailleront auprès de Madame la Consul.

.../...

Nous avons bien évidemment révoqué avec Monsieur l'Ambassadeur les tragiques événements du 11 septembre. Il a rappelé combien le peuple américain avait été sensible, et je dis le peuple américain parce qu'il se trouve que les manifestations qui ont eu lieu à la Ville de Lille ont été rapportées par des télévisions et beaucoup de journaux américains. Nous avons d'ailleurs reçu du courrier venant des Etats-Unis, au-delà du courrier d'Américains installés en France. Il nous a redit combien la façon dont les Lillois et le personnel municipal s'étaient associés à la cérémonie, tout de suite après ces événements, et aux diverses manifestations qui avaient eu lieu dans la ville avait été extrêmement appréciée.

Et puis, nous avons bien sûr parlé des relations économiques entre notre région et les Etats-Unis.

Je redis devant notre Maire Honoraire, puisque c'est lui qui l'avait initié, que nous avons aujourd'hui ce Consulat que vous aviez demandé, cher Pierre MAUROY, à l'Ambassadeur des Etats-Unis. Nous aurons enfin un bâtiment et deux personnes auprès de Madame KOCH.

Un mot aussi pour vous informer que la Ville vient d'obtenir plusieurs labels qui lui ont été accordés à partir du travail réalisé par Michel CUCHEVAL que je voudrais saluer sur l'accessibilité des personnes handicapées dans notre ville.

Nous savons bien, et il sera le premier à le dire, qu'il reste encore beaucoup de travail. D'ailleurs, il s'y consacre fermement.

Je vous rappelle que dès 1997, sous la responsabilité de Michel CUCHEVAL, était signée la première charte d'accessibilité Lille ouverte, handicapés et citoyens.

Aujourd'hui, nous avons obtenu deux satisfactions. D'abord mention spéciale sur l'accessibilité des transports urbains aux personnes à mobilité réduite par le magazine La Vie du Rail et cette distinction est très encourageante.

Et puis surtout deux labels « Tourisme pour Tous » délivrés par l'Association des Paralysés de France pour la qualité de l'accessibilité aux personnes handicapées de la Place du Gymnase, de la Place Sébastopol et du Jardin Vauban.

Je voudrais adresser mes vifs remerciements à Michel CUCHEVAL, à l'ensemble des personnels municipaux qui ont œuvré pour cette intégration des personnes handicapées dans notre ville et je le redis avant que Michel CUCHEVAL ne le dise, je sais que nous avons encore du travail à faire. Mais je sais aussi qu'il nous le rappelle en permanence et qu'il y veille particulièrement.

Un mot pour vous dire que nous avons accueilli le 14 janvier Monsieur Daniel VAILLANT, Ministre de l'Intérieur. Nous avons notamment évoqué le projet de construction du nouvel Hôtel de Police à Lille-Sud. Cette opération évolue favorablement puisque le jury a désigné le cabinet d'architectes RIPOT-DUART pour sa conception en novembre dernier. Je vous rappelle que c'est un jury d'Etat.

Le bâtiment regroupera le Commissariat Central, les services de Sécurité Publique, les Renseignements Généraux et la Police aux Frontières. Daniel VAILLANT est venu voir la maquette et il annonce d'ailleurs une prochaine visite le 15 février à l'occasion d'un colloque à Lille qu'ouvrira Pierre MAUROY bien évidemment puisqu'il s'agit de fêter les 20 ans de la décentralisation.

.../...

J'évoquerai également la zone franche urbaine de Lille. Monsieur DECOCQ ou Monsieur RICHIR en avait parlé dernièrement. Je voudrais vous rappeler -je vous avais dit que j'apporterai les chiffres- que cette zone franche appliquée en janvier 1997 à partir d'une loi votée par le Gouvernement JUPPE, nous a permis de faire en sorte qu'un grand nombre d'entreprises s'installent dans notre zone franche.

71% des entreprises de la zone franche se sont implantées après janvier 1997. Elles ont généré 3 000 emplois au sein de la zone franche, dont 1 000 emplois nouveaux qui ont bénéficié à 80% aux habitants de ces quartiers.

La loi de 1996 ne prévoyait pas de mécanisme à la fin du dispositif. La fin du dispositif c'était le 31 décembre 2001. Comme j'ai été amenée à le dire lors du dernier Conseil Municipal, beaucoup de Maires, dont moi-même, un certain nombre de Maires de l'agglomération, je pense au Maire de Roubaix, sommes intervenus auprès du Gouvernement à plusieurs reprises pour lui dire qu'il nous semblait utile de sortir de manière non brutale de cette zone franche.

Deux dispositions ont été prises par le Gouvernement et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Tout d'abord, une sortie dégressive du dispositif sur trois ans pour l'ensemble des entreprises qui y sont implantées.

Et puis surtout une disposition très importante puisque les entreprises récemment implantées vont avoir la possibilité d'appliquer les exonérations de charges sociales patronales au-delà du 31 décembre 2001 pour la période des droits qu'il leur reste à couvrir après leur date de création ou d'implantation.

C'est une bonne nouvelle pour ces entreprises qui, je pense à celles qui se sont réunies au sein du quartier de Lille-Sud dans une association, mènent un travail tout à fait important, y compris sur le plan culturel, associatif et sportif avec les jeunes des quartiers.

Deux informations maintenant de fond.

La première concerne la situation des centres sociaux.

Comme vous le savez, les centres sociaux et les maisons de quartier, à Lille comme d'ailleurs dans la plupart des villes de France, ont connu des difficultés récurrentes pour certains d'entre eux, souvent d'ordre financier, mais aussi liées à leurs missions, à leurs moyens, ces dernières années. Aujourd'hui, il nous faut réfléchir à des nouvelles formes d'accueil des jeunes dans les centres sociaux.

Les jeunes aujourd'hui ont beaucoup de mal, et on peut les comprendre, à aller dans un centre social de 5 ans à 18 ans dans le même centre, même si les activités sont évidemment variées. Ils souhaitent à la fois pouvoir diversifier les lieux où ils vont pendant leurs périodes de loisir et en même temps pouvoir être eux-mêmes porteurs de projets et non pas seulement se voir offrir des services ou des produits par ces centres sociaux.

Avant l'été dernier, j'avais demandé à Marc BODIOT, Conseiller de Quartier de Lille-Centre, de mener une étude exhaustive sur la situation actuelle de chaque centre social, maison de quartier, et de formuler des propositions pour une nouvelle organisation administrative et financière susceptible de sortir ces équipements de la fragilité structurelle dans laquelle ils sont, en tout cas dans laquelle sont un bon nombre d'entre eux, de clarifier leurs missions pour reprendre ce que je viens de

.../...

dire au regard des différentes attentes et aspirations des habitants des quartiers, cela ne touche pas que le jeune mais aussi l'intergénérationnel par exemple.

Nous avons eu un premier échange avec les Présidents et Directeurs de ces centres sociaux et maisons de quartier le 20 septembre dernier pour leur présenter la mission. Ils ont d'ailleurs contribué de manière forte à la réflexion qu'a menée Marc BODIOT que je voudrais remercier particulièrement. Il m'a remis il y a quelques jours -donc, je ne vous parlerai pas de la totalité du fond aujourd'hui- un document de très grande qualité. Il m'a fait une présentation orale de cette étude de 200 pages et annexes. Il permet à la fois de faire le point sur chacun des centres sociaux et des maisons de quartier mais aussi de préconiser une démarche qui permette à la fois de mieux répondre aux besoins de la population, de mieux clarifier leur rôle. Les centres sociaux souhaitent par exemple -et nous en avons parlé avec Patrick KANNER car c'est là la mission du Conseil Général- ne pas avoir à réaliser des missions d'éducateurs spécialisés, ce qui n'est pas dans leur rôle, mais travailler en liaison directe avec ceux-ci qui travaillent pour le Conseil Général. Bref, pouvoir proposer aux jeunes un certain nombre de services et pouvoir monter avec ces jeunes mêmes un certain nombre de projets.

J'ai demandé à Marc BODIOT à partir de ce rapport de réaliser une synthèse, non seulement du diagnostic mais aussi des propositions qui sont les siennes afin que nous puissions engager une réflexion -et je lui demanderai de poursuivre la coordination de cette réflexion- avec l'ensemble des acteurs concernés. Je pense bien sûr aux centres sociaux eux-mêmes et aux maisons de quartier, je pense aux responsables d'équipements, aux financeurs, la C.A.F., le Conseil Général, mais aussi aux Présidents de Conseils de Quartiers qui sont évidemment largement intéressés pour que nous puissions travailler sur les propositions que nous a faites Marc BODIOT et que nous puissions, avec l'été, et je l'espère d'ailleurs le plus vite possible, annoncer un nouveau type d'organisation.

Je dis tout de suite que notre souci n'est pas de centraliser les centres sociaux, loin de là, même si certaines Villes l'ont fait récemment. Les pistes qui sont proposées vont vers une mise en réseau des ressources communes, un centre de ressources, des échanges de bonnes pratiques, mais aussi une clarification du rôle de chacun, ce que souhaitaient aussi les autres financeurs, je pense au Conseil Général, comme d'ailleurs à la Caisse d'Allocations Familiales, qui ont été largement associés, avec la Fédération des Centres Sociaux, à ce travail et à cette réflexion. --

Bien évidemment, dès que j'aurai lu ce rapport dans son entier et dès que Marc BODIOT aura pu présenter cette synthèse, nous la remettrons aux membres du Conseil Municipal car je pense qu'il est intéressant que nous ayons un débat sur ce sujet, même si la concertation portera en parallèle avec les institutions concernées et avec les financeurs.

Je voulais vous informer de ces dispositions dès maintenant, dans l'attente de la synthèse que produira Marc BODIOT.

Je voudrais maintenant revenir sur le dossier des Halles de Wazemmes pour informer, comme je m'y étais engagée lors de la rencontre avec les commerçants, le Conseil Municipal et, par-delà le Conseil Municipal, l'ensemble des Lillois sur le devenir des Halles de Wazemmes qui, si ce n'était pas aussi sérieux, pourrait prêter parfois à la plaisanterie tellement sont importants les échos que nous avons pu avoir d'émoi d'habitants de Wazemmes par rapport à des bruits qui ont été pour le moins erronés.

Je veux donc revenir très simplement sur ce qui se passe aux Halles de Wazemmes, en vous rappelant que nous avons eu, à diverses reprises, lors du Forum Citoyen de Wazemmes, le 17 janvier, lors de l'article dans le journal de Lille, la lettre d'information que Mme POLIAUTRE, Présidente du Conseil de Quartier, a adressée aux habitants du quartier, à rétablir la réalité des faits sur ce que certains ont érigé en affaire des Halles de Wazemmes.

.../...

Aussi, je voudrais réellement vous dire comment je sens personnellement les choses et, je crois, une bonne partie de ceux qui tiennent comme moi aux Halles de Wazemmes.

Tout d'abord, je souhaiterais que nous n'ayons pas la mémoire courte et que nous nous rappelions que la question du devenir des Halles de Wazemmes s'est posée depuis plusieurs années. Pour des raisons extrêmement simples : nous avons des superbes halles qui font partie du patrimoine de la Ville mais qui par rapport à des halles commerciales classiques et par rapport à l'animation commerciale classique ont l'inconvénient d'être très grandes et très hautes. Quand je dis très hautes, et d'ailleurs avec des verrières très importantes, je veux dire par là qu'à la fois l'entretien, les travaux, la sécurité coûtent très cher. Lorsque les commerçants s'installent à l'intérieur de ces halles, bien évidemment, si nous avons dû, et Pierre MAUROY avait résisté à cette tentation, faire payer la réalité du coût de ces halles, nous n'aurions pas pu avoir de commerçants dans ces halles.

Je voudrais également rappeler que, à la suite de l'évolution du quartier de Wazemmes, dont nous pouvons tous nous réjouir, je pense par exemple à l'installation de nombreux commerces, et notamment de commerces alimentaires, rue Gambetta et rue Jules Guesde, il y a eu un renforcement de ce dépérissement puisque de 40 commerces en 1993 à l'intérieur des halles, 27 subsistent seulement aujourd'hui et que depuis un an nous avons appris qu'un certain nombre de commerçants qui prenaient leur retraite ne souhaitaient pas rester ou reprendre une activité dans ces halles.

Les installations ont par ailleurs vieilli et ne sont plus totalement aux normes.

Aussi, la Municipalité précédente n'était pas restée inactive puisque deux initiatives avaient été prises, en 1995 et en 1999 :

- un projet de restructuration des halles nécessitant des travaux qui, à l'époque, avaient été chiffrés à 10 M.F. pour le remettre aux normes et pour redonner à ce bâtiment magnifique l'esthétique qui était le sien et sa modernité,

- et puis un projet de spécialisation en produits biologiques, notre collègue Martine CARLIER travaillant encore maintenant d'ailleurs à l'idée d'un marché de produits bio à l'intérieur de notre ville, ce qui paraît une bonne idée.

Pour diverses raisons, ces deux projets n'avaient pas abouti. Je n'insiste pas sur les raisons puisque selon les acteurs, disons que les raisons ne sont pas les mêmes et vu la décision que j'ai prise, rien ne sert de regarder ce qui s'est produit dans le passé, certains considérant que les commerçants n'avaient pas souhaité cette requalification parce qu'elle aurait pu être coûteuse et nécessiter une augmentation des tarifs, dont je rappelle qu'ils sont aujourd'hui bien inférieurs à ce qui se passe dans d'autres villes en France pour des halles qui sont aujourd'hui malgré tout plus grandes et plus coûteuses.

D'autre part, nous n'avons pas trouvé en ce qui concerne le marché biologique des producteurs suffisamment nombreux pour faire réellement un marché biologique à l'intérieur des Halles de Wazemmes, ce qui ne nous empêche pas d'avancer sur ce projet très certainement sur un autre lieu dans notre ville.

Par ailleurs et par rapport à ce dépérissement des halles, je voudrais rappeler que ces commerçants, ceux qui sont encore dans les halles aujourd'hui ne l'occupent que partiellement. En fait, seuls trois ou quatre jours maximum dans la semaine, ces halles sont pleinement remplies par les commerçants qui devraient y être, « pleinement », c'est encore un grand mot. Les autres jours, les commerçants voisins, je ne parle pas du marché bien évidemment, s'en plaignent amèrement, car il y a là un lieu qui doit être ouvert mais qui ne l'est pas. Je rappelle que les commerçants qui sont aujourd'hui dans les halles devraient effectivement être ouverts 6 jours sur 7 selon des horaires qui sont prévus dans leur contrat.

.../...

En même temps, il est toujours difficile d'imposer à des commerçants d'ouvrir alors que nous savons que le marché n'est pas là si je puis dire et qu'ils ont peu de chances de rentabiliser cette ouverture.

A plusieurs reprises, j'ai été saisie notamment par les commerçants installés autour de la place et rue Gambetta, sur la nécessité d'agir pour les halles de Wazemmes.

Et nous avons écouté un projet qui est venu de la part d'un chef d'entreprise privée, d'installer aux Halles de Wazemmes des cinémas d'art et d'essai, ce qui ne veut pas dire des cinémas, comme je l'ai entendu dire, présentant des films noir et blanc durant 8 heures et n'intéressant personne. Le groupe dont il s'agit est un des groupes les plus profitables en matière de cinéma en France. Cela veut dire simplement un cinéma de qualité.

Ce producteur, puisqu'il est par ailleurs producteur, nous en a parlé au printemps dernier et nous a confirmé son intention début décembre.

C'est la raison pour laquelle nous n'avions pas parlé de ce projet. Si nous devions informer la population de tous les projets dont on nous saisit et qui ne voient, pour 90% des cas, jamais le jour, nous n'en finirions pas.

En revanche, lorsque nous avons reçu une proposition au mois de décembre de la part de ce producteur d'installer des cinémas d'art et d'essai, donc de qualité, dans le quartier de Wazemmes, ainsi que des lieux vidéo, une brasserie restaurant, gardant bien évidemment et mettant en valeur les halles telles qu'elles existent aujourd'hui, nous avons convenu de réaliser une consultation avec les commerçants à la fin du mois de janvier.

Je voudrais dire, puisqu'ils l'ont dit eux-mêmes, que dès le mois de juin, lorsque j'avais été saisie de cette proposition, j'en avais parlé au Président des marchés non sédentaires de la ville, Président qui est lui-même installé au sein des Halles de Wazemmes, il l'a dit lui-même, il a eu la gentillesse de le dire devant les commerçants et le Président de la rue Gambetta puisque cela fait partie de ceux qui nous saisissent en permanence de ces difficultés de faire vivre les Halles de Wazemmes.

Donc, les deux Présidents concernés étaient au courant d'un projet qui pouvait ou qui ne pouvait pas se concrétiser. Et dès le mois de décembre je les avais prévenus que nous ferions une réunion fin janvier pour voir avec les commerçants si nous nous engageons avec ce producteur dans ce projet ou si nous partions sur une autre voie. J'ajoute que ce projet prévoyait de maintenir entre 8 et 10 commerces à l'intérieur ou sur les côtés des halles.

Malheureusement, mais c'est la démocratie et c'est comme cela, un article de presse qui est apparu avant cette réunion de concertation a mis un peu le feu aux poudres, il faut bien le dire. J'ai pu lire, en effet, dans les pétitions qui circulent qu'il était question, non seulement de raser les halles - vous imaginez un Maire de Lille rasant les Halles de Wazemmes, il faudrait véritablement être tombé sur la tête - voire même de supprimer le marché, qui fait que chaque semaine, venant de toute la métropole et même de l'étranger, des milliers et des milliers de personnes se rendent à Wazemmes, pour transformer ce marché populaire en parking.

Inutile de rappeler aujourd'hui qu'il n'est question ni de l'un, ni de l'autre, mais qu'il est question en revanche, et je le dis très fermement, de trouver un bel avenir pour ces Halles de Wazemmes.

J'ai reçu une centaine de commerçants, des halles et de leurs abords, qui sont venus avec une semaine d'avance sur ce qui avait été prévu à la suite de cet article.

.../...

Certains d'entre eux m'ont dit que contrairement à ce que je pensais réellement, le projet de requalification des halles n'avait pas été poussé, à leur idée, jusqu'au bout. Je crois pourtant que plusieurs réunions avaient eu lieu, qu'un travail sérieux avait été réalisé. Mais je suis prête à entendre ceux qui me disent « nous nous remobilisons sur ces halles de Wazemmes pour en faire des halles alimentaires ».

Je suis d'autant plus contente d'entendre ce discours que ce sont parfois les mêmes qui, avant l'été, nous expliquaient qu'ils comptaient arrêter.

Donc, finalement, les Halles de Wazemmes attireraient à nouveau un certain nombre de commerçants alimentaires. Je le dis très clairement, si cela est le cas, je m'en réjouis.

Je voudrais dire aussi, pour que les choses soient totalement claires, que nous avons fait le relevé dans la ville de Lille des demandes de commerçants voulant s'implanter dans ces halles car, là aussi, j'ai pu lire que des dizaines de commerçants, représentant des centaines d'emplois, avaient été refusés par la Ville de Lille.

J'ai donc repris ce qui s'était passé ces dernières années. Nous avons relevé, selon les années, 1, 3, 1, 2 et 7 demandes, et pour les 7 de la dernière année, 3 voire 4 ne souhaitent pas payer de loyer. Quant aux 3 derniers, un s'est installé et est reparti depuis et les deux autres n'ont pas donné suite.

J'ai dit aux commerçants qui me faisaient état de ces noms que j'étais tout à fait prête à recevoir tous les commerçants dont on me parle et qui n'auraient pas obtenus de réponse positive.

Je dois vous dire que jusqu'à aujourd'hui, nous n'avons reçu aucune demande particulière.

Néanmoins, parce que j'ai senti que les commerçants étaient à nouveau mobilisés sur cette volonté de garder un commerce alimentaire à l'intérieur des Halles de Wazemmes -et dans le fond, dans des halles, quoi de plus naturel que de faire du commerce- je me suis engagée, et nous avons démarré un appel d'offres, à faire en sorte que si ce projet pouvait effectivement être porté, nous puissions le mener. Et si c'était le cas, je me réjouirais finalement qu'il y ait eu beaucoup de bruit pour rien parce que nous aurons eu une prise de conscience telle qu'il fallait faire quelque chose dans ces halles, ce dont je suis personnellement convaincue.

Nous avons donc décidé, en accord avec les commerçants, en mettant en place un comité de pilotage avec les Présidents et des commerçants des halles parmi les plus dynamiques, avec les représentants des unions commerciales voisines qui, eux, disent qu'il est peut-être difficile d'avoir à la fois le marché populaire, des halles alimentaires et nos rues qui fonctionnent. Mais tout le monde sera autour de la table, la Chambre de Commerce et nous-mêmes. Nous avons donc proposé d'engager une étude qui ne soit pas conduite par la Mairie, ou par la Chambre de Commerce, mais par un organisme extérieur.

Nous en avons contacté plusieurs qui nous ont été conseillés comme étant spécialistes de ces questions. Nous attendons le retour de ce mini appel d'offres car nous serons en deçà du montant imposant le recours à un appel d'offres officiel mais je crois qu'il faut apprécier ce que nous proposent ces diverses structures. Nous réunirons le comité de pilotage pour choisir le bureau et nous mènerons cette étude dans les délais les plus brefs.

Pourquoi ?

.../...

Parce que nous avons en fait tous les éléments, aussi bien sur les travaux qui doivent être réalisés que sur leur coût. Le problème est donc de proposer un projet qui entraîne de la part des commerçants -qui sont là aujourd'hui, mais aussi d'autres commerçants, car nous en avons besoin- un acquiescement sur cette requalification, et si c'était le cas, je le dis très clairement, nous le ferons.

Si cela n'était pas le cas, nous verrons.

Aujourd'hui, il n'y a pas d'autre projet que celui de la requalification des Halles de Wazemmes. Je peux dire très simplement les choses. Si nous arrivions à faire vivre à la fois notre marché populaire, ces halles et nos rues commerçantes, j'en serais la première satisfaite.

Si ce n'était pas le cas, nous devons trouver un autre projet car je n'imagine pas que celui qui nous avait été proposé reste en l'état puisque beaucoup de villes de province se battent aujourd'hui pour avoir le premier MK2 de province. Car aujourd'hui les 12 complexes de cette nature n'existent qu'à Paris.

Mais nous trouverons autre chose, l'imagination se mettra en marche à ce moment-là. J'espère, si cela ne fonctionnait pas, que nous aurons la même mobilisation des habitants pour trouver un autre projet pour ces Halles de Wazemmes.

En tout cas, je suis pour ma part convaincue que chacun y mettra du sien et que nous aurons peut-être -et là aussi, il faut aller vite- un projet alimentaire fiable avant l'été. Nous verrons bien. En tout cas, nous nous donnons tous les moyens pour que cela soit possible.

Voilà l'information que je voulais vous apporter.

Monsieur DECOCQ.

Je précise que Monsieur DECOCQ avait posé une question orale sur ce point. Je le dis très simplement, comme j'avais souhaité l'aborder très naturellement devant le Conseil Municipal -d'ailleurs, je m'y étais engagée devant les commerçants- j'ai souhaité qu'il puisse intervenir dans ce débat, pour que nous puissions faire vivre la démocratie dans notre Conseil Municipal.

M. DECOCQ - Madame le Maire, chers collègues, effectivement, les questions orales du règlement intérieur, nous sommes en discussion, devraient s'orienter vers des questions d'actualité. Je crois que c'est le souhait de tout le monde.

D'ailleurs, j'en profite pour vous dire, Madame, que je m'engage à vous remettre quelques propositions, issues d'ailleurs du projet de loi sur la démocratie de proximité avant la fin du mois de février, afin qu'on puisse passer rapidement au règlement intérieur.

La question d'actualité interpelle l'Exécutif et le Maire, mais le Maire se saisit naturellement, et je le comprends bien, de l'actualité lui-même. Si bien que la lettre de ma question pourrait tout à fait paraître à contre-temps.

Je vous remercie de m'autoriser à commenter malgré tout très brièvement ce que vous avez rappelé et ce que vous venez d'annoncer. Je le ferai effectivement très brièvement car il ne s'agit pas de construire un long débat sur cette question.

Je crois très sincèrement que dans cette affaire de Wazemmes on a sous-estimé quelque chose de profond.

.../...

Tel que nous avons vu se dérouler tout cet épisode, et même pour avoir participé au Forum Citoyen, je pense très sincèrement que trois erreurs ont été commises. Et je terminerai sur votre proposition.

La première, c'est une erreur de méthode. Quand vous dites que nous n'avons pas voulu parler de ce projet, c'est une méthode de gouvernement peut-être, mais nous sommes dans la ville et il faut davantage aller vers la gouvernance comme on dit maintenant, c'est-à-dire vers l'association plus que vers le gouvernement.

D'autre part, je pense qu'il a été commis plusieurs erreurs d'évaluation ou en tout cas une erreur d'évaluation sous plusieurs aspects.

Le premier aspect, c'est sans doute d'avoir sous-estimé l'attachement affectif des habitants de ce quartier à leur Wazemmes qui, finalement, porte quelque chose de formidable et que nous partageons, j'en suis sûr, vous et nous, c'est-à-dire cette espèce de sentiment qu'il se vit à Wazemmes une véritable mixité sociale, notamment autour de ces halles.

Sur un mode de vie par exemple, une sous-estimation d'un mode de vie.

La sociologie des gens de ce quartier fait bien apparaître qu'il y a beaucoup de personnes âgées, ce n'est pas le Docteur RICHIR qui en soigne beaucoup dans le quartier qui me démentira.

Madame le Maire - Pas de publicité pour les médecins, vous savez que c'est interdit par la loi.

M. DECOCQ - Je n'ai pas dit « l'excellent Docteur RICHIR » ... j'ai été objectif.

Les personnes âgées ont gardé leurs habitudes. Je considère, moi qui ai 57 ans, qu'à partir de 50 ans, on a déjà des habitudes. Et les personnes âgées aiment aller aux halles couvertes.

Sous-estimation aussi peut-être du rôle attractif du pôle alimentaire et là il y a une vraie analyse à faire. On peut avoir des points de vue différents sur la complémentarité qu'il y a entre les trois éléments de ce secteur, c'est-à-dire la rue Gambetta, le marché ouvert, les halles et le marché couvert. Nous pensons véritablement qu'il y a une complémentarité et un équilibre qui se sont finalement établis autour de ce triptyque.

Cela vous a sans doute amenée, excusez-moi de vous le dire ainsi, à commettre peut-être des erreurs de communication.

Par exemple, au Forum Citoyen, sincèrement, ne pas inscrire d'emblée cette question, évidemment, les gens ont mal réagi. Et il a fallu gérer ces derniers temps, en nombre très important, une diffusion massive de la lettre de la Présidente du Conseil de Quartier.

En résumé et en conclusion, aujourd'hui, vous annoncez une réflexion, non pas alternative, je l'ai bien entendu, c'est un point très fort et qui nous satisfait, mais une vraie étude avec une volonté de constituer, comme vous le dites, un nouvel avenir, un bel avenir sur ce pôle alimentaire, et il faut l'étudier.

Et là, il faut effectivement bien s'entendre.

.../...

Quand des commerçants ou des observateurs regardent l'institution économique des halles, il ne faut pas qu'ils préjugent du développement dans le futur par rapport à la situation actuelle. Sur la situation actuelle, je ne conteste pas ce que vous avez pu dire ou ce que des collègues de la Majorité ont pu dire sur l'état actuel des halles. Mais il ne faut pas voir l'état actuel des halles, il faut voir l'état futur en fonction de votre engagement sur un beau projet qui mobiliserait naturellement.

Bref. J'enregistre cette position. J'ai dit ce que nous avons à dire. Je vous remercie d'avoir pu l'exprimer.

Et puis, comme vous le disiez, le sujet est sérieux, il ne faut donc pas en rire, mais puisque, apparemment, l'issue s'annonce plus heureuse, rappelons-nous ... qu'en 1920, un Conseiller Municipal avait déjà dit « laissez donc le marché tel qu'il est ». Certes, il ne faut pas le laisser tel qu'il est, il faut le moderniser. Mais je reprendrais volontiers cette formule à mon compte, cette fois, en Wazemmois en disant à mes collègues et à vous-même « Touch'nin à min Wazemmes ».

Madame le Maire - Oui, « Touch'nin à min Wazemmes » mais si ça s'écroule, vous serez le premier à m'expliquer qu'il aurait fallu y avoir touché. Et vous auriez raison.

M. DECOCQ - Cela ne vaut que comme une formule de conclusion.

Madame le Maire - Aujourd'hui, il pleut à l'intérieur, il faut qu'on règle quand même ce problème.

Un petit mot pour vous dire -j'accepte toutes les critiques- que je ne peux pas parler de tous les projets dont on nous saisit tant que ces projets ne sont pas réels.

Vous m'imaginez faisant, au mois de septembre ou d'octobre, une réunion à Wazemmes pour dire « peut-être y aura-t-il un projet de cinémas » alors que je savais très bien que le Président de MK2 discutait en même temps dans d'autres villes de province et n'avait pas pris sa décision.

Imaginons que tous les habitants me disent « c'est génial » parce qu'il a fait dans le 18ème et le 19ème arrondissements de Paris, dans des lieux qui sont très éloignés de la situation de Wazemmes en terme de difficultés, des lieux vraiment difficiles où il y avait de la drogue, de la prostitution, etc ... ce qu'il en a fait est extrêmement intéressant. Donc, je sais que beaucoup de Maires souhaitaient avoir un MK2, comme moi, ici ou ailleurs, à Lille.

Comment aurais-je pu en parler au mois d'octobre alors que j'avais eu une discussion avec le Président de ce groupe qui me disait qu'il travaillait en parallèle sur plusieurs villes ? Et il nous a confirmé sa proposition précise sur Lille, encore une fois, dans une lettre de début décembre que je suis tout à fait prête d'ailleurs à vous montrer.

Donc, faire de la concertation avant n'aurait eu aucun sens, si ce n'est de risquer d'être totalement contredit par les faits mêmes.

Je voudrais d'ailleurs vous rappeler que nous avons vécu dans notre ville des cas de même nature, vous savez comme moi qu'un certain nombre de lieux sont restés dans de grandes difficultés, je pense aux Galeries de l'Opéra par exemple, je pense au Piazza parce que, malheureusement, nous sommes face à une initiative privée. La Ville peut avoir des intentions mais si en face il n'y a pas de réponse, nous ne pouvons pas faire grand chose.

Donc, sur la première critique, j'y réponds très simplement. Je n'ai pas parlé de quelque chose qui n'existait pas encore. Après, il y a eu effectivement des difficultés. Un article de presse, avant que la concertation n'ait eu lieu, je le regrette parce que j'aurais préféré que nous puissions d'abord nous concerter avec les habitants de Wazemmes et pas seulement avec les commerçants.

.../...

D'autre part, Monsieur DECOCQ, sachez bien que je suis autant que vous attachée à Wazemmes. C'est le cœur de Lille, c'est ce qui représente peut-être le mieux ce qu'est notre ville, à cause de la mixité sociale, à cause de la convivialité, à cause de ce rendez-vous fantastique que constitue le marché populaire. Mais j'entends aussi les commerçants de Wazemmes me dire « on ne peut pas garder des halles dans cet état ».

J'entends aussi, le Président STEFAN dire dans la presse « Il faut un projet pour ces halles, on ne s'en sort pas » et qu'il a les plus grands doutes sur la possibilité de maintenir trois pôles. Moi, je n'en sais rien, je n'ai pas de réponse. Je ne suis pas commerçant et je ne sais pas si je peux rester à l'intérieur des halles de Wazemmes alors qu'il y a la rue Gambetta et le marché populaire.

Ma seule conviction, je vous la redis, c'est que si c'est possible, nous ferons tout pour que cela fonctionne. Et là-dessus, je crois que nous pouvons tout à fait nous rejoindre.

Je crois qu'on peut en rester là pour aujourd'hui. Ce débat va rebondir, dès que nous aurons les conclusions de l'étude, que nous ferons en lien direct avec les commerçants car je souhaite que tout se fasse dans la transparence.

Simplement un petit mot, Monsieur DECOCQ, pour dire que vous pouvez nous reprocher beaucoup de choses mais pas de ne pas faire de la concertation. Vous le savez d'ailleurs puisque vous assistez à certains de ces travaux, à Wazemmes même, et j'en félicite d'ailleurs Madame POLIAUTRE qui est sur le terrain, jour après jour.

M. DECOCQ - Elle a bien du mal ...

Madame le Maire - Elle a bien du mal mais elle a le courage de défendre ce que nous voulons. Et nous, ce que nous voulons, ce sont des halles de Wazemmes à la hauteur de ce quartier, et pas des halles qui dépérissent. Elle défend très bien.

Pour l'instant, nous n'avons aucun engagement si ce n'est de faire en sorte que les halles soient requalifiées avec le meilleur projet possible et s'il peut être alimentaire, il sera alimentaire.

Nous avons mené un atelier urbain de proximité pour la friche Leclercq, la future Maison Folie.

Nous travaillons de manière forte sur les forums citoyens.

Donc, je crois que la méthode est claire. Simplement, je ne sais pas parler de choses qui n'existent pas et donc, je commence à en parler quand je les connais. Il peut parfois y avoir des problèmes comme ceux-là mais en démocratie l'important est de s'écouter, d'être de bonne foi, et puis ensuite nous verrons ce que nous ferons.

En tout cas, nous reparlerons de ce dossier car, une fois que nous aurons l'étude, nous verrons bien effectivement si nous arrivons à trouver des commerçants pour faire vivre ces halles. Si c'était le cas, j'en serais ravie, comme Monsieur MUTEZ d'ailleurs qui se bat depuis un mandat maintenant pour le commerce, notamment pour celui de Wazemmes.

S'il y a d'autres interventions, nous l'avons dit tout à l'heure, elles pourront se situer dans le cadre du dossier de Monsieur MUTEZ puisqu'il n'y avait pas d'autre question et donc je crois qu'il faut qu'on reste sur nos règles habituelles.

(brouhaha d'une manifestation extérieure)

.../...

Je crois que nous avons les hospitaliers du secteur psychiatrique qui manifestent autour de nous.

J'ai à cet égard une bonne nouvelle à vous apprendre. Notre C.H.R.U., et cela fera plaisir à Pierre MAUROY, a signé le premier accord sur les 35 heures ce matin. Toutes les organisations syndicales à l'exception d'une ont signé cet accord. Nous sommes le premier en France.

Il entraînera la création de 500 emplois complémentaires. Je suis donc très heureuse, en tant que Présidente de ce Conseil mais au-delà de cela, sur le poids et l'importance de notre Centre Hospitalier, pour l'ensemble de la région, pour les 4 millions d'habitants du Nord/Pas-de-Calais, que cet accord ait été signé ce matin.

Chemise n°1

Rapporteur : Madame le Maire

02/1 - Séance du 12 novembre 2001 - Procès-verbal.

02/2 - Délégation accordée au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales - Compte rendu au Conseil Municipal.

02/3 - Assistance dans la gestion de l'espace public.

02/4 - Commission d'évaluation des transferts de charge - Désignation des représentants de la Ville.

02/5 - Délibération n°01/954 du 21/9/2001 - Retrait.

Adoptés.

02/6 - Représentation de la Ville dans divers organismes.

J'aborde, si vous le voulez bien, les dossiers du Maire.

Il y a une demande d'intervention de M. BERNARD sur le dossier 6 « représentation de la Ville dans divers organismes ».

Un mot peut-être pour vous expliquer ce dont il s'agit.

Vous savez que nous avons réparti dans un certain nombre d'organismes des représentations de la Municipalité, notamment dans les établissements scolaires, dans un certain nombre d'associations, et nous l'avons fait à la proportionnelle des groupes politiques républicains.

Le Front National a saisi le tribunal administratif de nos délibérations, considérant que la représentation proportionnelle devait s'appliquer à l'ensemble des groupes.

Je ne reviendrai pas sur le sujet, la justice a été saisie. Je rappelle simplement que le Code Général des Collectivités Territoriales ne fixe aucune règle propre en matière de représentation. C'est donc notre Conseil qui a fixé cette règle proportionnelle pour les partis politiques républicains.

Mais nous avons voté ces délibérations, comme nous le faisons là aussi dans notre Conseil, à main levée. Or, pour éviter qu'il y ait des difficultés de cette nature et qu'on nous reproche d'avoir fait un vote à main levée, je vous propose de reprendre le vote sur cette délibération par un vote à bulletin secret.

.../...

Je suis désolée d'avoir à le faire mais je crois que ceci évitera toute difficulté.

Pour la constitution du Bureau électoral chargé du dépouillement, j'appelle Stéphanie BOCQUET et Luc PECHARMAN.

Nous allons voter maintenant. Des bulletins vont vous être distribués.

(Monsieur BERNARD demande la parole)

Je vais vous donner la parole, Monsieur BERNARD. Le vote va avoir lieu, pendant ce temps-là, vous pouvez vous exprimer.

Donc, je donne la parole à Monsieur BERNARD pendant que vous êtes amenés à voter.

M. BERNARD - C'est justement sur les modalités de vote... Je vois que vous distribuez des listes, et j'ai justement une demande à vous faire à ce sujet.

Madame le Maire - Allez-y, Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Nous avons déposé ce recours. Vous avez par sagesse effectivement retiré cette délibération. Je dois dire que la lecture que vous faites de l'article L.2121.33 du Code Général des Collectivités territoriales est votre lecture. D'ailleurs, je suis désolé de vous contredire, peut-être les éminents juristes qui vous entourent vous ont-ils donné cette interprétation, mais en aucune façon la règle du vote au scrutin majoritaire ne fait foi dans ce type de scrutin.

Je souhaiterais tout d'abord vous dire que vous avez employé un adjectif sur lequel je ne reviendrai pas, mais soyez assurée que l'Opposition dans ce Conseil Municipal est aussi représentée par notre groupe, même si vous avez le talent de créer une Opposition officielle et une autre Opposition, nous ne rentrons pas dans ce type de petits arrangements entre amis...

Pour nous, le statut d'Opposition n'est pas déposé par vos soins, il est simplement l'expression de la combativité des uns et des autres.

Je vous rappellerai aussi que le pluralisme doit prévaloir en tous les cas et que l'article 4 de la Constitution précise bien que les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. A ce que je sache, notre mouvement politique n'a toujours pas été interdit ou dissous, c'est d'ailleurs pour cela que nous sommes ici devant vous.

Va-t-on aller jusqu'à peut-être « virer » les parents ou même les enfants majeurs qui expriment une opinion politique qui n'est pas la vôtre ou même les enseignants ? J'en ai d'ailleurs fait moi-même l'expérience personnelle l'année dernière. Je pense que là, on va vers une démarche totalitaire qui est tout à fait contestable.

Je conteste également cette forme d'intolérance qui est finalement une forme de discrimination en raison des opinions politiques des uns et des autres, et après les sous-hommes, va-t-on avoir au sein de la République, des sous-élus ?

C'est une rupture de légalité, c'est un but partisan qui vous anime, et qui ne s'accorde pas malheureusement avec l'intérêt public que doit normalement commander le Maire de tous les Lillois, puisque c'est comme cela que vous vous êtes présentée lors de l'élection au poste de Maire de Lille.

.../...

Alors, vous avez préféré confier au juge le soin de trancher ce différend, mais je crois qu'il ne vous appartient pas de donner une vision démocratique univoque et je trouve regrettable de recourir au juge pour censurer des exercices obligés de haine anti-F.N..

C'est la raison pour laquelle je vous demande un vote à bulletin secret non pas sur une liste, mais poste par poste puisqu'il y a 41 établissements scolaires, des établissements privés, des collèges et des lycées, et évidemment, si vous ne voulez pas encourir la censure une nouvelle fois de notre part, je pense que la sagesse impose que le scrutin se passe de la façon suivante.

Merci.

Madame le Maire - Très bien.

Je vous redis que ce n'est pas moi qui ai choisi d'aller devant la justice, c'est vous qui l'avez saisie. Je ne me permets pas de porter une appréciation, comme je l'ai dit tout à l'heure, la justice tranchera. Mais vous comprendrez aussi que, parce que nous sommes -et je mets l'Opposition démocratique avec la Majorité- très attachés à la démocratie, nous ne souhaitons pas qu'il y ait des représentants du Front National dans les Conseils notamment d'écoles et de collèges.

Le juge tranchera.

Je rappelle que les règles de désignation peuvent être décidées par le Conseil Municipal à la majorité. Nous aurions d'ailleurs pu décider de ne mettre que des représentants de la Majorité. Nous avons souhaité, parce que c'est la démocratie, faire en sorte que l'Opposition républicaine ait sa part dans ces Conseils. J'en reste là pour l'instant, le juge tranchera.

En attendant, nous votons selon les formes que nous avons prévues, c'est-à-dire que ceux qui sont d'accord sur cette représentation donnent leur bulletin de vote qui vont être ramassés à l'instant.

Je vous rappelle qu'on a fait des appels à candidatures et que vous n'avez pas répondu, vous n'avez pas fait de propositions de noms complémentaires. Voilà !

(Monsieur BERNARD demande la parole)

Ecoutez, Monsieur BERNARD, je crois que les choses sont claires...

M. BERNARD - Une explication de vote....

Madame le Maire - On n'a pas besoin de faire d'explication de vote. Vous l'avez donnée très abondamment. J'ai bien compris que vous étiez contre. J'ai bien compris pourquoi, mais maintenant, nous allons voter !

M. BERNARD - Dans ces conditions, nous ne participons pas au vote.

Madame le Maire - Très bien. Vous ne participez pas au vote, ce qui est votre liberté la plus totale.

Alors, on procède à l'appel. Peut-on donner le micro à Madame PHEULPIN-COQUEL ?

(Vote par appel nominal)

.../...

Je propose que pendant le dépouillement nous puissions continuer notre Conseil. Nous donnerons les résultats tout à l'heure.

02/71 - EURALILLE - ZAC du Centre International d'Affaires des Gares - Escaliers mécaniques et passerelle de la gare Lille Flandres - Escaliers mécaniques entre la place François Mitterrand et la Gare Lille Europe - Occupation d'une partie du bâtiment du Tri Postal - Cheminement piéton entre les passerelles gare Lille Flandres et l'avenue Willy Brandt - Conventions de gestion.

Adopté.

Nous passons aux rapports de Monsieur QUIQUET, et notamment, nous en avons parlé la dernière fois, à la présentation du Schéma de développement des espaces verts.

Je lui donne la parole.

Chemise n°11

Rapporteur : Monsieur QUIQUET,  
Adjoint au Maire

#### ENVIRONNEMENT- ESPACES VERTS

02/63 - Fleurissement pluri-annuel de la Ville - Plantation de jonquilles dans divers places et ronds points.

02/64 - Animations sur le Jardin Ecologique agréé Réserve Naturelle Volontaire - Association FLRTP - Rectificatif.

02/65 - Animations sur le Jardin Ecologique agréé Réserve Naturelle Volontaire - Association PPJEG - Rectificatif.

02/66 - Marché à bon de commande pour travaux d'aménagement d'espaces verts sur appel d'offres ouvert.

02/67 - Autorisation d'occupation d'espaces verts lillois pour le passage de réseau de fibres optiques.

02/68 - Entretien des espaces verts sur le territoire de Lille - Marché de prestations de service à bons de commande sur appel d'offres ouvert - Modification des minimas et maximas.

Adoptés.

02/69 - Schéma développement des Espaces Verts - Rapport de présentation.

Merci, Madame le Maire.

Vous voyez sur l'écran l'ensemble des espaces verts lillois.

Disons-le d'emblée ce soir, c'est une politique d'envergure que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le Schéma de Développement des Espaces Verts traduit désormais la volonté de la Ville de Lille d'élever au rang de priorité municipale une politique d'espaces verts qui se fixe des objectifs ambitieux et en détermine les moyens budgétaires et d'organisation sur l'ensemble du mandat.

.../...

Je précise qu'en terme de méthode, ce soir, c'est l'acte I de cette politique que je vous présente puisque le Schéma de Développement des Espaces Verts s'inscrit dans un Plan Vert pour Lille qui vous sera présenté en totalité en septembre prochain.

J'ai souhaité faire cette présentation en deux temps car la politique d'espaces verts sera le pivot du Plan Vert pour Lille puisque le Schéma et les objectifs qu'il induit sera un puissant générateur de nature en ville.

En septembre j'aurai l'occasion de vous présenter l'ensemble du Plan Vert et ses connexions entre la politique de l'arbre, la politique du fleurissement, celle des espaces verts ou encore la stratégie concernant la biodiversité. L'objectif étant à travers ce Plan d'organiser une mise en réseau de la nature et des paysages à Lille sous la forme de trame verte urbaine.

Ce travail se fera bien sûr en étroite relation avec mon collègue de l'Urbanisme, Alain CACHEUX.

Notre ambition est bien de garantir un droit à la nature en ville. La ville est d'abord faite pour ses habitants, ceux qui la vivent au quotidien. Les espaces de nature sont désormais indissociables de la qualité urbaine. Le but des jardins, comme le disait le philosophe allemand Friedrich Nietzsche, est de bâtir un havre pour la noblesse de l'âme.

Mon ambition, et celle de cette Majorité, est donc d'offrir aux âmes lilloises les parcs et les jardins qu'elles méritent.

Ce que je vous propose, c'est de prendre connaissance d'un petit montage vidéo qui est un condensé des montages que vous avez pu voir lors des différents forums citoyens.

(vidéo)

Ce petit film nous rappelle la situation des espaces verts sur Lille à travers plusieurs témoignages parfois contradictoires.

Ce qu'on peut dire, c'est qu'effectivement ces espaces verts sont trop peu nombreux, 13 m<sup>3</sup> par habitants -j'ai eu l'occasion de le rappeler lors des forums citoyens- et leur entretien n'est, aujourd'hui, pas satisfaisant.

Une réflexion plus stratégique sur les espaces verts nous amène à regarder l'histoire de cette ville.

Nos principaux parcs et jardins datent de la seconde moitié du XIXème siècle : le square du Ramponneau 1852, le Jardin Vauban 1865, le square Lardemer 1897.

L'espace de respiration du Boulevard des Ecoles, et le pentagone des grands boulevards qui a largement utilisé du végétal avec ces platanes qui les identifient si bien, datent également de cette période.

La seconde moitié du XXème siècle a vu de profondes restructurations qui ont réduit fortement la place de la nature en ville : autoroutes urbaines, barres H.L.M..

Le parti pris stratégique est donc de préserver l'héritage de la ville du XIXème pour mieux inventer celle du XXIème, telle est la philosophie de l'exercice que je vous propose aujourd'hui.

J'en viens maintenant aux objectifs du Schéma.

.../...

Notre première priorité est de requalifier l'existant, de remettre de la qualité en terme de mobilier urbain, en terme de créations florales et arbustives dans les parcs et jardins de la ville.

Notre seconde priorité est de créer de nouveaux espaces de nature, des squares, des parcs publics, mais aussi des jardins de proximité aux usages multiples et souvent gérés par les habitants eux-mêmes.

Je vous propose de prendre connaissance de quelques opérations que nous allons conduire en 2002.

Sur l'écran, vous voyez des opérations de requalification sur le Square Foch-Dutilleul qui sera emblématique par rapport à l'opération Lille, Capitale Européenne de la Culture pour 2004.

Le Square Angellier qui bénéficiera d'une requalification.

Le Square Gavarni dans le quartier des Bois-Blancs.

Ensuite, nous allons opérer ce que nous appelons des créations d'espaces en reprenant des friches délaissées. Vous en avez deux sous les yeux : celle de gauche est une friche qui se situe dans le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin, face à la ferme des Dondaines entre les rues du Château et la rue des Jardins Caulier. Cet espace sera requalifié courant premier semestre 2002.

Sur la photo de droite, nous sommes à proximité de la rue Béranger dans le quartier Vauban-Esquermes. Cet espace sera également requalifié.

Nous nous déplaçons sur Wazemmes, à l'angle de la rue Littré et de la rue des Postes, avec la petite rue Fontenelle, cet espace va se transformer en petit square.

Nous poursuivons sur le quartier de Wazemmes avec, inscrit au Schéma de quartier de Wazemmes, la création d'un jardin public sur l'îlot qui se situe entre les rues Bailleul et Van Dyck.

Vous avez pu lire quelques articles de presse concernant un jardin communautaire sur l'îlot entre la rue Jules Guesde et la rue de l'hôpital Saint-Roch. Nous avons élaboré une stratégie commune avec mon collègue Alain CACHEUX. Je peux vous dire que, dans cet îlot, il y aura à la fois un jardin communautaire -nous sommes en discussion avec les Ajoncs- et en bordure de la rue de l'hôpital Saint Roch, un petit jardin public. On a vu également avec Danielle POLIAUTRE que si les uns et les autres étaient prêts, nous pourrions présenter une délibération de mise à disposition de ce terrain au prochain Conseil Municipal du 25 mars.

A Fives, nous avons le terrain Guillaume Werniers. C'était une demande du Président du Conseil de Quartier, et nous l'avons donc inscrite dans les opérations 2002.

Au centre, nous avons la petite place Jacquard qui est très minérale et qui compte 13 places de stationnement. Nous allons requalifier ce petit îlot en petit square. Cette place est stratégique si l'on veut à terme créer des trames vertes urbaines parce que nous sommes non loin de l'avenue Kennedy à côté du square Richebé, et nous avons la possibilité de créer une véritable trame urbaine.

J'aurai l'occasion sur ce sujet de détailler cette stratégie de trame urbaine en septembre.

Nous voici à Jean-Baptiste Lebas. Un J.B. Lebas qui sera emblématique de cette volonté de reconquête, avec ses 11 voies longitudinales et ses 1.100 places de parking, c'est aujourd'hui un espace dédié exclusivement à la voiture.

.../...

La volonté de la majorité est de rendre cet espace aux Lillois pour en faire un véritable lieu de convivialité.

Plusieurs hypothèses sont aujourd'hui ouvertes. L'année 2002 sera celle des études et de la concertation, un atelier urbain de proximité que Madame le Maire m'a demandé de présider sera installé à la fin de ce semestre, l'année 2003 étant celle des travaux.

D'une manière générale, avec d'un côté la SERNAM et l'hypothèse d'une ligne de tram-train, les investissements qui seront réalisés sur Jean-Baptiste Lebas ne condamneront pas l'avenir. Cet espace sera évolutif. J'y travaillerai avec mon collègue Marc SANTRE pour trouver des réponses aux pendulaires qui ne résident pas à Lille et qui, aujourd'hui, laissent leur voiture le matin et la reprennent le soir. Les gens qui viennent travailler à Lille et qui repartent le soir, ce ne sont peut-être pas eux que nous allons voir dans les ateliers urbains de proximité, mais nous trouverons des modalités de discussion avec eux, et nous saurons leur proposer des alternatives crédibles. On n'est pas loin de l'Inspection Académique, il y a des plans de déplacement d'entreprise qui se mettent en place, à la Communauté Urbaine et dans d'autres institutions, et Marc SANTRE aura l'occasion d'apporter des réponses et des alternatives pour les gens qui, aujourd'hui, font usage de leur voiture.

Le troisième objectif du Schéma de Développement des Espaces Verts porte sur la problématique de l'animation, de la communication, de la participation des habitants.

Nous allons ressortir les règlements des parcs et jardins de la Ville qui datent pour la plupart d'entre eux de 1971 pour créer ce que j'appelle des « chartes d'usage » élaborées avec les Conseils de quartier rappelant les obligations et les devoirs de la Ville comme des usagers de ces espaces.

Enfin, je solliciterai l'avis des habitants qui souhaitent s'investir dans la réflexion sur la création et la rénovation des espaces verts sous la forme de comités de gestion. C'est ce que nous avons avec Betty GLEIZER sur le terrain dit le « terrain rouge » rue Laplace à Saint-Maurice Pellevoisin. C'est ce que les habitants nous ont demandé au forum citoyen de Fives au sujet de la requalification du Square Lardemer.

Enfin, après les objectifs, les moyens. Cette stratégie est dotée d'un plan pluriannuel d'investissement de 86 M.F. sur les années qui vont de 2002 à 2007 et un budget de fonctionnement 2002 -on l'avait rappelé lors du Conseil Municipal de décembre- qui a augmenté de 30% pour atteindre plus de 14 M.F..

Très concrètement, avec ces moyens conséquents, Lille est au niveau de villes qui sont reconnues pour leur souci de la qualité urbaine et de la qualité environnementale, et Lille rejoint le niveau de villes comme Saint Etienne ou Nantes. Très concrètement, aujourd'hui, j'ai les moyens budgétaires de verdire cette ville.

Après le budget, les moyens en terme de service. Nous allons procéder à la requalification des agents de la Ville qui travaillent dans les espaces verts. Aujourd'hui, un agent sur deux n'a pas de qualification sur ce sujet. J'ai besoin de jardiniers compétents et motivés, j'ai besoin de leur sens créatif pour, avec eux, relever ce challenge.

Nous allons aussi avec Madame le Maire procéder à des réorganisations de service pour faire en sorte que les agents qui travaillent dans les espaces verts soient directement rattachés à la Direction du même nom.

.../...

Sur le plan des conditions politiques d'élaboration de ce document, une première mouture a été soumise à l'avis du Bureau du C.C.C.. Deux réunions de travail ont eu lieu avec la Commission extra municipale et j'ai souhaité la création d'un comité d'experts qui rendra un rapport sur cette politique tous les ans.

J'ai proposé pour l'Opposition républicaine à Christian DECOCQ de désigner l'expert qu'il jugera bon de désigner.

M. DECOCQ - C'est fait.

M. QUIQUET - En conclusion, ce travail a été un travail collectif. Il y a eu deux séminaires avec les services de la Ville, une réunion d'une demi-journée avec l'ensemble des Présidents de Conseils de Quartier, et je voulais saluer l'équipe de la Direction Espaces Verts et Environnement qui m'a accompagné dans cette démarche que je suis très honoré de vous présenter ce soir.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci beaucoup. Je crois qu'effectivement c'est un très beau plan. J'espère que ce sera un havre pour la noblesse de l'âme des Lilloises et des Lillois... En tout cas, il en porte bien les prémices. Merci beaucoup pour ce travail très important.

Monsieur DECOCQ.

M. DECOCQ - Madame le Maire, Monsieur l'Adjoint, chers collègues, disons-le d'emblée, le rapport est intéressant, très intéressant, et le ton général nous plaît.

En effet, le constat lucide de la déficience des espaces verts, de la qualité moyenne, voire mauvaise des aménagements actuels, de la déqualification du personnel, de la dilution des responsabilités -je cite bien sûr- est le constat que nous avons fait depuis longtemps. Constat dur, mais juste !

Nous faisons déjà ce constat en 1990. Il aura donc fallu dix ans de mandat, mais surtout, je le reconnais, un nouveau rapport de forces établi en mars 2001 pour en arriver là.

Depuis des années, nous n'avons cessé de stigmatiser la réponse municipale à cette demande forte des Lillois : moyens insuffisants, confusion entre fleurissement et verdissement, refuge pseudo-culturel dans la tradition minérale flamande, et surtout, reproche systématique à l'Opposition de faire de l'anti-Lille. Nous avons tout entendu !

C'est pour cela, que nous n'avons pas approuvé le Plan Local d'Action Environnement de 1999. Mais cela, c'est le passé !

Alors, aujourd'hui, Eric QUIQUET nous promet un avenir plus vert. Voyons ce qu'il en est.

A vrai dire, Madame le Maire, chers collègues, notre sentiment est contrasté. D'abord, nous n'examinerons ce soir qu'un élément du Plan global, le Plan Vert dont les deux autres volets nous seront présentés, nous a-t-on dit, en octobre ou novembre, à la fin de l'année. Il se pourrait que la suite ne soit pas aussi prometteuse.

Ensuite, le Schéma présenté, s'il comporte des éléments de progrès indéniables pêche encore par certaines omissions, des imprécisions concernant les sites envisagés et par un relatif et même certain manque de garantie sur les processus d'urbanisation.

.../...

J'ajouterai enfin, mais ceci n'est pas une vraie critique de fond, c'est plutôt une observation, qu'il aurait été à notre point de vue intéressant de construire ce Schéma autour d'un raisonnement lié à l'usage principal affecté à chaque site. Nous aurions installé ainsi une grille des usages et des sites définissant du même coup et à chaque fois le type et le niveau des interventions correspondant à chaque usage.

Les points que nous reconnaissons très positifs sont les suivants.

Premièrement, le principe fort et affirmé du rôle de l'élément végétal -je cite le rapport lui-même- comme plus-value de l'aménagement urbain. C'est bien la première fois que nous entendons affirmer dans ce Conseil que l'espace non construit est un élément structurant d'un urbanisme moins dense.

Cette pétition de principe a une conséquence que nous reconnaissons elle aussi comme essentielle, à savoir la disposition qui stipule que les projets d'urbanisme seront instruits en amont, ce qui peut-être évitera beaucoup d'atteintes au cadre de vie des Lillois.

Oui, oui... mais il reste à nous démontrer comment cette décision sera formalisée et respectée au quotidien, chers collègues qui êtes côte à côte... On n'attaque pas, cher collègue QUIQUET, facilement des citadelles tenues par de puissants seigneurs, Monsieur le chevalier !...

L'évaluation publique et contradictoire de ce Schéma est aussi une disposition que nous approuvons, tant nous en avons toujours fait un axe fort de nos propositions électorales dans nos différentes campagnes. Mais reste à nous dire quand et surtout comment !

La gestion différenciée est un mode de gestion que nous reconnaissons comme potentiellement prometteuse de résultats dans sa volonté de qualité. La volonté de renforcer la présence humaine par un personnel formé, qualifié, réorganisé et désormais sous la responsabilité unique de la Direction des Espaces Verts recueille aussi notre accord.

Nous regrettons toutefois de ne pas voir formalisé un véritable plan de sécurisation complet, précis, détaillé. Ce devrait pourtant être l'élément tactique indispensable d'une stratégie qui est la vôtre, cher collègues, d'une reconquête des jardins, squares et parcs existants, dont vous avez fait à juste titre le choix. C'est en effet le simple bon sens qui commande de faire d'abord la preuve qu'on peut rendre au public des jardins propres, sûrs, attrayants, avant d'en créer de nouveaux.

S'agissant justement de création ou de réaménagement, la liste et la cartographie des projets posent quelques questions. En particulier plusieurs sites appellent quelques commentaires rapides.

D'abord, je l'ai dit en Commission, et j'imagine que j'aurai une réponse circonstanciée, c'est tout de même une surprise... venant des Verts, on s'attendait à une présentation complète d'un projet écologique et pédagogique fort sur le site des Rouges Barres. Il y a là un territoire exceptionnel de biodiversité à mettre en valeur.

Les difficultés foncières, juridiques, d'accessibilité, certes réelles, ne doivent pas vous faire viser un objectif de service minimum. Là, vous manquez de conviction écologique.

Le Jardin des Plantes devrait devenir un site scientifique de très haut niveau et concourir à la notoriété de la métropole tout entière. Là, vous manquez un peu d'ambition.

.../...

La végétalisation des terrasses existantes ou à créer est juste citée. Pourtant, des villes européennes nombreuses ont fait ce choix, comme Hambourg par exemple, et construisent ainsi un paysage urbain original et écologique en même temps. Une toiture végétalisée retient les poussières, absorbent les premières pluies d'orage -on sait combien c'est important à Lille- et embellit le paysage. Là, vous manquez de créativité.

Où est la réalisation de circuits de liaison et de maillage, notamment par le verdissement des façades ?

Enfin, si nous sommes d'accord pour sauver le boulevard Jean-Baptiste Lebas de la mort lente due à sa transformation systématique en parking, vous êtes très indécis sur le niveau de réhabilitation. Ce qui se comprend d'ailleurs, car le destin de Jean-Baptiste Lebas est indissolublement lié au devenir de la gare Saint-Sauveur. Et nous ne sommes pas effectivement sur le même calendrier.

Voilà quelques points de vue que nous souhaitons vous faire partager. Maintenant, nous devons voter. Nous avons deux possibilités.

La première est de compter les réserves ou les regrets et d'appliquer un principe cher aux Verts, qui est le principe de précaution, et donc voter une abstention de précaution en attendant la fin de l'année.

La seconde, c'est au contraire de comptabiliser les principes forts qui ont été mis en avant et qui ont souvent été avancés par nous-mêmes au cours de nos campagnes, et donc de vous gratifier d'un vote favorable de motivation.

Eh bien, dans l'intérêt des Lillois, nous choisirons cette deuxième possibilité et nous voterons ce Schéma.

Madame le Maire - Je ne savais pas que vous étiez enseignant, Monsieur DECOCQ... On a reçu des notes sur chaque point et finalement un vote de motivation. Je crois que Monsieur QUIQUET n'a pas besoin d'un vote de motivation, mais d'un vote d'adhésion. Mais finalement, en dehors de quelques remarques, c'est bien ce que vous avez souhaité nous dire. Personnellement, je m'en réjouis car c'est à la fois un travail très complet qui va changer profondément les choses.

Monsieur BERNARD.

M. BERNARD - Madame le Maire, il est loin le temps où notre ancien Adjoint à l'Environnement voulait semer des bulbes...

Je regardais cette carte où les espaces verts sont identifiés sur Lille. De loin, on a vraiment l'impression que les cimetières sont des espaces verts sur Lille, mais il faut quand même les défalquer des surfaces dont on peut bénéficier sur la ville.

Si je devais employer une métaphore médicale, qui est peut-être de circonstance, je dirai que l'état est grave mais que le diagnostic est réservé.

C'est vrai qu'un certain nombre de principes ont été élaborés à Rio, qu'on nous a fait voter la charte d'Aalborg dans le précédent mandat, solidarité, prévention, démocratie participative, tout cela n'a pas été forcément respecté... Les outils d'évaluation et de formation ont souvent été oubliés. La ville verte qu'on nous prédisait a malheureusement échoué. Je citerai le Jardin écologique, la maintenance de l'opération « Verdissons nos murs », et finalement ces ruptures qu'on voulait faire disparaître, comme le périphérique Est, son déplacement n'a pas permis de supprimer cette véritable césure dans la ville.

.../...

Chacun de nous a en souvenir l'engagement en particulier de voir revenu à sa superficie initialement prévue le Parc des Dondaines à hauteur de 110.000 m<sup>2</sup>.

Alors, quelle nécessité, quelle urgence pour le Plan Local de l'Environnement ?

La nécessité que l'on a d'avoir des espaces verts, en matière de détente, de promenade et de sport, je crois que c'est une des exigences familiales de base, et en la matière, la Ville a été largement coupable en particulier en matière d'urbanisation. Doit-on rappeler que le bétonnage massif n'est certainement pas innocent de l'agressivité dont peuvent faire preuve certains habitants, et je me posais la question de la nécessité de voir rebâties un certain nombre d'immeubles entre le périphérique et le cimetière de l'Est.

Ces aménagements de proximité sont nécessaires car un quart des ménages sont sans voiture, et si on veut attirer la population, il faut qu'on assure sur ces sites à la fois la sécurité et la propreté, au regard des humains mais aussi des animaux, et je n'ai rien vu concernant les écogardes ou une éventuelle police montée -pourquoi pas- voire des agences de maintenance parce que je crois que le soin est la meilleure résistance à la dégradation des espaces verts.

Si la démarche participative existe en direction des associations, je remarque que la consultation en matière d'urbanisme, en matière d'enquête publique est relativement limitée et qu'on ferait mieux d'associer davantage les habitants, en particulier par le biais d'opération « balcons fleuris » par quartier et par catégorie en développant des réunions d'information et de démonstration dans les différents quartiers.

Et pourquoi ne pas faire appel par exemple à l'extérieur ? Nous avons sur Lomme un lycée horticole qui pourrait nous donner un formidable coup de main ? Et pourquoi ne pas impliquer aussi de manière générale tous ceux qui s'occupent du tourisme dans cette ville ?

Alors, quels moyens mettre en face de ces objectifs, de ces nécessités, de ces urgences ?

Quand on veut lutter contre les mauvaises herbes, on évite d'employer des herbicides, et je crois qu'on pourrait par exemple développer la plantation de plantes vivaces de manière dense. On pourrait aussi faire attention à la façon dont la Ville arrose ses espaces verts. On pourrait aussi prendre en compte davantage le mobilier urbain. On pourrait aussi faire le choix de l'originalité en fonction de l'histoire ou du caractère propre de la ville car dois-je rappeler que Lille est une ville d'eau et qu'on pourrait largement envisager des plantations qui rappellent cet élément essentiel.

Il faudrait aussi bannir tous les aménagements entourés de bitume, y compris dans les parcs eux-mêmes. Systématiser les plantations potagères ou fruitières. Planter des haies pour canaliser la circulation et le stationnement, et favoriser l'intégration par des plantations en terre pleine plutôt que dans des jardinières.

Finalement, la conclusion que je tire de ce Plan Local des espaces verts, c'est que ces espaces verts peuvent constituer la cravate de soie -peut-être la cravate de soie que vous avez offerte à Monsieur DECOCQ récemment- mais encore faut-il que le costume soit de qualité, et dans le costume, je ferai plus allusion à la voirie, à l'éclairage, car à mon avis, ces deux éléments sont indissociables. Le cadre de vie est effectivement aussi important que le cadre végétal.

Donc, nous jugerons, Monsieur l'Adjoint, ce Plan sur son efficacité, sur sa mise en application, et nous vous donnons pour l'instant une sentiment positif sur les objectifs que vous souhaitez mettre en œuvre en étant peut-être un peu plus réservés sur les moyens que vous entendez mettre en œuvre.

.../...

Madame le Maire - Merci.

Monsieur PLANCKE.

M. PLANCKE - Madame le Maire, chers collègues, je ne vais peut-être pas vous étonner en vous déclarant d'entrée que le groupe des élus Verts approuve l'excellent rapport présenté par notre collègue Eric QUIQUET.

Ayant exercé cette fonction d'Adjoint délégué à l'Environnement dans une vie antérieure, vers la fin des années 1980, je mesure d'autant mieux l'évolution radicale de la Majorité municipale d'aujourd'hui dans l'approche de ce Schéma de développement des espaces verts qui nous est présenté.

Fruit de l'accord de gestion entre la liste conduite par Madame le Maire et celle conduite par Eric QUIQUET entre les deux tours des Municipales, ce Schéma est ambitieux et cohérent. Partant d'une analyse sans concession de la situation existante, ce Schéma nous propose un programme volontariste de requalification mais aussi de création de nouveaux espaces.

Il est doté, et c'est indispensable, de moyens humains et financiers renforcés.

La méthode aussi pour nous est importante. Ce Schéma est fondé sur la concertation et sur l'évaluation publique et contradictoire. Eric QUIQUET l'a précisé, ce Schéma n'est qu'une première étape, d'autres propositions sont à venir. Tous ceux qui ont participé aux huit premiers forums citoyens dans les quartiers lillois ont été frappés par la force de la demande des Lilloises et des Lillois pour des espaces verts plus nombreux et mieux entretenus, mais aussi pour une limitation de la place de la voiture au profit des espaces publics de qualité. On pourrait même dire qu'ils veulent une ville en mieux, une ville ensemble...

Notre autre collègue Marc SANTRE nous proposera d'ici quelques mois un autre Schéma de mise en œuvre sur Lille du Plan de Déplacements urbains communautaire. Pour nous, les deux démarches sont liées et complémentaires. Eric QUIQUET vient d'ailleurs d'évoquer la mise en place d'un atelier urbain de proximité sur l'avenir du boulevard Lebas. L'enjeu est d'importance. Il s'agit de rendre aux Lillois 5 hectares en plein centre ville aujourd'hui sacrifiés à la voiture. Le pari est difficile, mais nous savons pouvoir compter sur la ténacité et la détermination de notre Majorité municipale pour aboutir.

Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur DURAND.

M. DURAND - Madame le Maire, mes chers collègues, ce Schéma qui nous est présenté par notre collègue QUIQUET est effectivement au cœur de la qualité de la vie et donc de la qualité de la ville. Et il est important que nous puissions en débattre très rapidement après le renouvellement municipal, et donc je me félicite, après tout le monde, du rapport qui nous est présenté aujourd'hui par Eric QUIQUET.

Il a été une des principales priorités de notre contrat municipal avec les Lilloises et les Lillois, mais également les Lommoises et les Lommois, et les Hellemmoises et les Hellemmois. Il est parfaitement normal que, dès aujourd'hui, nous puissions engager ce programme qui, bien entendu, s'échelonne sur l'ensemble du mandat, mais qui, d'ores et déjà, donne non seulement des pistes

.../...

cohérentes d'un véritable plan de reconquête de la ville et de reconquête urbaine à partir des espaces verts, mais également qui nous donne quelques exemples très précis d'actions d'ores et déjà désignées pour l'année 2002.

C'est une extraordinaire ambition qui est derrière ce plan et personnellement, je m'en réjouis.

Je voudrais vous dire en rejoignant Christian DECOCQ que, bien évidemment, on peut considérer qu'il y a une sorte de déficit en ce qui concerne les espaces verts dans la ville de Lille. Je voudrais à cet égard faire deux remarques.

La première, pour que nous puissions en 2002 ensemble -quand je dis « ensemble », c'est l'ensemble de la majorité municipale- mettre en avant la priorité de la qualité de la ville et donc de la qualité de la vie, il fallait d'abord sortir cette ville de la crise économique, lui apporter la richesse et lui donner les possibilités à la fois d'accroître et de maîtriser son développement économique. Car sans ce développement économique, et sans toute l'action qui a été menée -je pense à Euralille, mais pas uniquement- pour faire que la ville de Lille devienne le centre de la grande métropole qu'elle est devenue à ce moment-là, alors nous n'aurions pas ce débat aujourd'hui, nous n'aurions pas la possibilité d'avoir comme priorité la qualité de la vie s'il n'y avait pas eu les richesses apportées par toute l'équipe, par toute la politique qui a été menée à la fois par Pierre MAUROY, Maire de Lille, et également Pierre MAUROY, Président de la Communauté Urbaine.

C'est ma première remarque.

La seconde est que, malgré cela, nous ne partons pas de rien. Même s'il y a eu cette ville qu'il faut aujourd'hui reconquérir pour ses habitants, malgré cela, il y a le Parc Matisse, l'aménagement du bois de Boulogne, puisque maintenant nous sommes associés au parc de Lomme qui a d'ailleurs été travaillé par le lycée horticole, et je pense qu'il est absolument nécessaire que les liens se fassent entre les services et le lycée.

Tout cela montre que si cette priorité, par rapport à ce que je disais tout à l'heure, n'apparaissait pas au premier rang, et comment ne pas le comprendre, elle était quand même présente dans les politiques municipales et donc dans la volonté de faire malgré tout de la ville une ville où il fait bon vivre, et où il fait bon se promener dans des espaces verts qui soient à la fois de qualité et sûrs.

Maintenant, bien sûr, il est temps et il est possible d'avoir cette priorité municipale. Voilà pourquoi nous nous félicitons que nous puissions avoir ce Schéma qui est à la fois un schéma ambitieux, un schéma cohérent, puisqu'il prend la ville non pas par petits bouts, mais sur l'ensemble de son territoire, et un schéma qui se donne les moyens, +30% des moyens budgétaires pour l'année 2002, Eric QUIQUET l'a rappelé. C'est donc non seulement une pétition de principe qui nous est proposée, mais aussi des moyens et des options immédiates.

Il est normal que nous puissions nous féliciter ensemble -et si j'ai bien compris Monsieur DECOCQ s'en félicite également avec nous- que, dans la poursuite de ce qui a été fait par la précédente équipe, nous puissions renforcer cette priorité, qui est une priorité transversale puisque la qualité des espaces verts, c'est aussi la qualité des espaces urbains, la qualité de l'urbanisme, et donc c'est une priorité qui engage bien entendu l'ensemble de nos politiques et l'ensemble de la Majorité municipale en est comptable.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur QUIQUET.

.../...

M. QUIQUET - Je ne peux que me réjouir des propos que je viens d'entendre de la part des groupes du Conseil Municipal. Je voulais apporter par rapport à ce qui a été dit, deux éléments de réponse à l'interpellation de Christian DECOCQ sur les Rouges Barres.

C'est vrai que c'est un endroit stratégique en terme de patrimoine, de biodiversité. Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire en Commission, il y a maintenant trois semaines, j'ai organisé dans ces murs une réunion associant la Ville de Marcq-en-Baroeul -qui possède les deux tiers de cet espace, le tiers restant revenant à la Ville de Lille- le Conseil Général, l'Espace Naturel métropolitain en gestation, la Communauté Urbaine et le propriétaire des lieux qui est Réseau Ferré de France.

Cet espace est aujourd'hui peu accessible pour les raisons que vous devinez, par rapport au nœud ferroviaire qu'il représente. Ceci étant, une association présidée par Monsieur DESMALADE que Betty GLEIZER connaît bien, y fait des parcours de découverte. Donc, nous veillons dans le cadre de l'opération « Naturalille » à ce que les visites qui pourront se faire au printemps prochain puissent se faire en toute sécurité avec une information réciproque avec les agents de la S.N.C.F.. Mais nous y travaillons. J'aurai l'occasion d'y revenir en septembre parce que, aujourd'hui, cet espace est menacé, sa biodiversité est menacée notamment par une plante qui s'appelle la Renouée du Japon qui est en train de tuer la biodiversité.

Dans le cadre de l'opération « Naturalille » nous avons missionné une étudiante en licence d'écologie pour qu'elle puisse nous faire un diagnostic de la biodiversité dans cet espace.

Concernant le Jardin des Plantes, je rappellerai simplement que nous travaillons avec la Direction Départementale de l'Équipement pour l'installation et la création d'un mur anti-bruit.

Par ailleurs, nous avons signé et acté lors du dernier Conseil Municipal une convention avec la faculté de Pharmacie pour faire en sorte que ce jardin soit un support de recherche.

Voilà, Madame le Maire, les précisions que je souhaitais apporter, en me réjouissant des propos que j'ai pu entendre.

Madame le Maire - Merci beaucoup.

Je crois que nous allons conclure le débat. Je me réjouis, comme l'a dit Yves DURAND, que notre ville, aujourd'hui, puisse traiter les problèmes d'espaces publics et d'espaces verts. Il y a cinq ans, dix ans, nous parlions tout simplement du fait de pouvoir vivre dans cette ville. Et tout le travail qui a été fait par les équipes présidées par Pierre MAUROY nous permet de parler, avec un plan de qualité, du renforcement des espaces verts dans notre ville parce que c'est nécessaire.

Je n'oublie pas non plus que nous avons fait le Parc Winston Churchill, le Parc Matisse, deux jardins à Wazemmes, Sarrazins et Manuel, le jardin des 18 ponts, et bien d'autres, mais nous savons qu'aujourd'hui il reste beaucoup à faire et le plan qu'a présenté Eric QUIQUET, qui n'est qu'un des éléments du Plan Vert pour notre ville, correspond à ce que peut faire aujourd'hui notre Ville.

C'est une attente des Lillois et des Lilloises, et je suis très heureux que nous ayons pu y accorder cette priorité budgétaire puisque, aujourd'hui, nous pouvons le faire et que ce Plan traite à la fois de la requalification, de la création, du personnel, et d'une véritable stratégie des espaces verts dans notre ville.

J'en suis vraiment très heureuse, et je crois que nous pourrions ainsi continuer à améliorer la vie des Lillois.

.../...

Je n'oublie pas non plus, cher Gilles PARGNEAUX, que nous avons vu fleurir des jonquilles ces derniers printemps dans notre ville... tout ne sort pas de terre d'un seul coup... c'est bien parce qu'il y a eu aussi une vraie réflexion et un vrai travail comme l'a dit Eric QUIQUET en saluant le personnel de la Ville, ce que je voudrais faire moi aussi.

Je vous propose de passer au dossier suivant, celui de la présentation très importante de notre Contrat de Ville.

Pierre de SAINTIGNON est absent en raison d'un deuil personnel et un enterrement aujourd'hui même.

Donc, Bernard CHARLES, Président du Conseil de Quartier de Lille-Sud ...

Oh, on n'a pas voté, excusez-moi. Devant cette unanimité, j'ai été perturbée.

Je mets aux voix.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Qui s'abstient : néant

Qui vote contre : néant

Ne prend pas part au vote ? (Monsieur MUTEZ)

Eh bien voilà. Bravo.

Adopté.

J'ai donc demandé à Bernard CHARLES, Président du Conseil de Quartier de Lille-Sud, qui, comme tous les Présidents de Conseils de Quartiers, en politique de la ville est particulièrement intéressé à ce G.P.V. et qui a particulièrement investi ce dossier de nous présenter ce Contrat de Ville.

Chemise n°4

Rapporteur : Monsieur CHARLES,  
Conseiller municipal délégué  
(en l'absence de Monsieur de SAINTIGNON)

## POLITIQUE DE LA VILLE

02/24 - Contrat de Ville – Programmation 2002.

M. CHARLES - Merci, Madame le Maire.

Madame le Maire, chers collègues, il faut d'abord souligner la nouveauté de cette programmation 2002 car elle est au cœur du Grand Projet de Ville signé le 17 mai dernier en présence de Claude BARTOLONE, Ministre délégué à la ville, et qui concerne les territoires de Lille, Roubaix, Tourcoing, Hem et Wattrelos.

Le Contrat de Ville porte bien son nom.

.../...

Il s'agit bien d'un contrat entre l'Etat, la Région, le Département et la Ville de Lille.

Il s'agit bien d'un contrat parce que les actions retenues qui vous sont proposées dans cette délibération sont issues d'une élaboration et d'une concertation approfondies :

- par l'élaboration des projets par les acteurs de terrain, les associations. Dans cette délibération, 97 associations sont concernées :

- par la cohérence territoriale de quartier, grâce au travail des chefs de projet, et ce, à partir des rencontres bilatérales, du travail d'évaluation des précédentes actions et à partir d'une réflexion organisée dans chaque quartier concerné au sein de six commissions :

- santé publique,

- habitat, peuplement, restructuration urbaine,

- éducation, petite enfance, jeunes, sports,

- services et équipements de proximité, action sociale,

- économie, emploi et insertion,

- culture.

- une concertation approfondie par le portage des propositions par les Présidents délégués des Conseils de Quartiers en liaison avec ces Conseils,

- par l'instruction des projets par les services et les élus thématiques.

Il s'est agi d'un travail partagé, allant des quartiers à l'hôtel de ville, de l'hôtel de ville aux quartiers, dans une cohérence non seulement proclamée mais aussi organisée soigneusement et concrètement.

Il y a eu une méthode d'élaboration transparente de cette programmation parce que chaque dossier a été abordé conjointement par les élus thématiques et de quartiers, que ces dossiers soient retenus, inclus dans les dispositifs de droit commun ou rejetés.

Cette transparence a été organisée et animée par le Premier Adjoint Pierre de SAINTIGNON.

Transparence parce que la Commission Municipale du Développement Economique, de l'Emploi, de l'Insertion et de la Politique de la Ville a été saisie de l'ensemble des demandes.

A travers le Contrat de ville, il s'agit, année après année, et maintenant au cœur du Grand Projet de Ville qui apportera d'importants moyens en investissement pour faire faire un bond important à nos quartiers dans ces prochaines années, il s'agit d'accompagner les territoires concernés pour les amener à une situation analogue aux autres territoires de la ville, du pays.

Il s'agit bien d'une action volontariste au cœur des politiques prioritaires fixées par la Municipalité, et ce, en phase avec l'initiative et les projets des associations et des habitants.

.../...

Ce qu'on appelle la Politique de la Ville n'est pas à part des politiques de la Municipalité, de la Ville, elle vient les renforcer, et ce, dans une démarche de cohérence.

Comme je l'ai dit, c'est un dispositif partenarial qui permet un cofinancement important par d'autres partenaires. Je pense au Fonds Social Européen, au F.A.S., à la C.A.F.

Sur 232 actions proposées par les commissions de quartier, 165 ont été retenues pour un coût total d'environ 10 M€, financés à hauteur de 1,6 M€ par l'Etat et la Région, 1,5 M€ par la Ville et 6,9 M€ par ces autres partenaires. Je devrais plutôt dire 164 actions retenues puisque la Compagnie du Tant qu'à Faire a décidé de ne pas organiser en 2002 la Fête du Broquelet. La commission s'était réunie avant cette décision.

Sur les 67 actions non retenues :

- 45 ont été rejetées parce qu'elles relevaient plutôt du fonctionnement normal des structures,

- 21 projets ont été réorientés vers d'autres dispositifs -je pense au Contrat Territorial de Santé, au Contrat Enfance, au Plan Local d'Insertion par l'Economique- ou pris en charge en droit commun par d'autres délégations municipales.

J'en viens maintenant aux grands thèmes de cette programmation 2002.

La gestion urbaine de proximité, l'habitat et le cadre de vie (accompagnement des relogements, mutuelle d'auto-réhabilitation, création d'outillothèques), l'environnement.

La culture par la promotion de la culture auprès de ceux qui en sont le plus éloignés, par les ateliers d'arts plastiques, le théâtre, le hip-hop, par des actions de sensibilisation à la lecture.

L'éducation à travers le développement d'activités pendant le temps péri et extra-scolaire.

La jeunesse à travers des actions visant l'autonomie, la responsabilisation, l'insertion.

La petite enfance, à travers des actions d'éveil des jeunes enfants, des projets liés à la parentalité.

Le sport, avec comme objectif de faciliter l'accès aux structures et activités sportives diversifiées.

L'emploi et l'insertion à travers la consolidation des dispositifs d'accueil et d'orientation des demandeurs d'emploi et la mise en place de parcours sociaux permettant un accompagnement individualisé pour ceux qui sont extrêmement éloignés de l'emploi.

L'action sociale et la participation des habitants, par exemple, à travers l'objectif d'amener certains habitants particulièrement démunis à découvrir d'autres lieux.

La santé, en complément du Contrat Territorial de Santé.

Je n'ai bien sûr pris ici que quelques illustrations.

Concrètement, et là aussi, je ne fais que citer quelques exemples, cela signifie pour les quartiers :

.../...

A Fives, un accent mis sur l'éducation et l'action en faveur des jeunes :

- accompagnement des adolescents avec le service civil international,
- l'habitat, avec la lutte contre l'insalubrité des logements, avec le CAL-PACT,
- les actions de solidarité avec l'espace Multisolidarité, le libre-service de la solidarité par le Secours Populaire,
- la participation des habitants à la vie de leur quartier avec l'association du Petit Maroc et Paroles d'Habitants par le CAL-PACT.

A Lille-Sud, un accent mis :

- sur les actions éducatives dans le cadre du LEP Louise Michel et Verlaine,
- les actions d'insertion par l'économique avec la mise en place de parcours sociaux à travers Lille Sud Insertion et la Régie Technique de Proximité,
- le développement des activités culturelles avec le travail mené par l'Aéronef pour la préparation du festival Tous au Sud,
- les actions liées à la participation des habitants à la vie du quartier à travers le journal de quartier et l'atelier théâtre.

A Moulins, l'accent mis sur :

- l'éducation avec une nouvelle dynamique avec le L.U.C. et l'école Thierry Launay autour du sport, la mobilisation des adolescentes autour d'activités extra-scolaires par le Centre Social,
- la culture, le théâtre, le cirque, le cinéma avec le soutien au cinéma l'Univers,
- l'habitant, le logement, avec l'accompagnement du relogement des locataires de la Barre Grise.

Au Faubourg de Béthune, l'accent mis sur :

- particulièrement sur les actions en direction des jeunes avec le foyer socio-éducatif du collège Albert Camus, les associations Perspectives et le groupe Scout Isla Lille,
- envers les jeunes enfants avec la mise en place d'activités pour les assistantes maternelles avec l'association Premiers Pas.

Aux Bois Blancs, l'accent mis à :

- la culture avec le développement des actions proposées par le Théâtre du Grand Bleu et le comité d'animation des Bois Blancs,
- l'insertion par l'emploi avec le centre d'insertion des Bois Blancs,
- l'éducation et la jeunesse avec le soutien aux actions menées par l'association de jeunes Le Chalet qui mène des actions culturelles et le foyer de culture populaire autour de la réhabilitation d'une péniche.

.../...

A Wazemmes, l'accent mis à :

- la culture avec le soutien aux structures culturelles qui s'investissent dans la vie du quartier et à travers des actions menées avec les habitants, je pense au Théâtre ZEM et au festival d'accordéon,

- l'habitat et le logement avec la défense de leurs droits par les locataires, en particulier à travers l'A.P.U. Wazemmes,

- l'insertion par l'emploi à travers les chantiers écoles menés par le club de prévention Itinéraires.

Mais il faut citer également les actions inter-quartiers. Je pense :

- au fonds d'initiative habitants,

- au fonds de travaux urbains

- aux agents d'ambiance à Lille Métropole Habitat,

- aux ateliers d'orientation de la Mission Locale,

- aux parcours sociaux menés avec l'Armée du Salut ou le relais travail du centre Martine Bernard,

- en matière culturelle, le soutien au dispositif crédit-loisirs, à l'action Hors-les-murs de l'Aéronef,

- à l'insertion sociale et économique, encore une fois avec le centre Martine Bernard et l'Armée du Salut.

Je voudrais terminer par les actions intercommunales, que ce soit par exemple :

- le Festival de la Soupe par ATTACAFA,

- l'action des étudiants à travers l'association AFEV en terme d'accompagnement scolaire,

- le développement de l'activité de l'ADEMN avec ses correspondants éducatifs présents dans les transports urbains et les collèges,

- la consolidation du travail de Montévidéo sur la vidéo.

Je voudrais terminer ce propos en remerciant l'investissement et la qualité du travail de Madame Rose SECQ et des chefs de projets.

Merci.

Madame le Maire - Très bien. Très belle présentation de projets qui, comme l'a rappelé Bernard CHARLES, ont été faits dans une grande concertation, avec des aller-retour permanents, et qui montre que dans notre ville, beaucoup d'acteurs dans chacun des quartiers font en sorte d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Je remercie Bernard CHARLES pour cette belle présentation.

.../...

Je mets aux voix puisqu'il n'y a pas eu de demande de parole.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : néant

Qui s'abstient : le Front National

Merci.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

#### MAISONS DE QUARTIERS ET CENTRES SOCIAUX

02/25 - Associations partenaires du quartier du Faubourg de Béthune - Attributions de subventions.

Adopté.

Nous passons aux dossiers de Madame POLIAUTRE qui a intervenir brièvement sur la campagne sur l'eau.

Chemise n°14

Rapporteur : Madame POLIAUTRE,  
Adjointe au Maire

#### QUALITE DE VIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

02/72 - Agenda 21 lillois - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Lille à l'Association 4D.

Adopté.

02/73 - Campagne d'année sur l'Eau 2001-2002: Bilan intermédiaire - Information.

Madame le Maire, tout d'abord, un petit rappel. L'eau est un chapitre important de l'Agenda 21 local signé par la Ville et dont vous m'avez confié la mise en œuvre.

L'eau est également de plus en plus un enjeu en terme de qualité, de coût ou d'accès, non seulement sur notre territoire mais au niveau planétaire et de nombreux événements nous le rappellent régulièrement. Et cela non seulement pour les habitants actuels mais pour les générations futures. Les enfants dans la ville le savent bien et s'y intéressent fortement.

C'est ce qui avait amené le choix de la campagne d'année décidée en juillet dernier. Le travail accompli durant cette campagne sera évalué en septembre prochain. Le bilan sera d'ailleurs la contribution de la Ville de Lille et de ses habitants à la Conférence Rio + 10 qui sera organisée à Johannesburg à cette même période.

L'objet de mon intervention est de vous présenter succinctement un bilan d'étape qui est déjà très riche autour de quatre objectifs :

- économiser

.../...

- protéger
- partager
- valoriser cette ressource.

Il n'a pu être réalisé que grâce à une forte motivation de mes collègues que je remercie également, mais aussi des services qui se sont mobilisés et impliqués.

Je veux d'ailleurs souligner le travail considérable de l'équipe que j'appelle la Mission Agenda 21 et qui travaille à mes côtés pour réussir cette campagne, équipe notamment animée par Christelle TIMMERMANN dont je veux souligner le travail important, non seulement à l'interne mais aussi de dialogue avec tous les partenaires.

Cette campagne connaît un intérêt croissant auprès de très nombreux partenaires de la Ville. Des habitants, des associations, les écoles qui se sont beaucoup impliquées sur le livret l'Eco-citoyen en cours de réalisation, mais aussi la C.C.I., la Chambre de Métiers de nombreux contacts, réunions de mobilisation, réunions de Conseils de Quartiers et également le comité d'usagers qui a été mis en place au cours de cette année.

Le bilan est assez important. Je disais d'ailleurs que les services se sont mobilisés et vous avez sur table un premier livret de l'Eco-citoyen pour les agents qui se veut simplement un petit rappel d'une démarche qui est de mieux en mieux comprise, notamment par de nombreux agents de notre collectivité.

Toute cette campagne de mobilisation, je le disais, autour de quatre objectifs, permet notamment d'avancer dans des domaines très divers, que ce soit autour de l'économie de l'eau dans la ville, dans notre propre gestion, qui permet à la fois d'économiser les impôts locaux mais aussi d'économiser cette ressource pour les générations futures.

Il y a eu à l'interne un travail assez important, notamment sur le sport, pour trouver comment développer des équipements sportifs plus économes tout en assurant des services de grande qualité. Toute une réflexion est menée sur un secteur qui consomme beaucoup d'eau et qui est en même temps très valorisant autour de l'eau.

Un travail est également mené, en partenariat avec Dorothee DA SILVA, pour intégrer dans les cahiers des charges de nos propres consommations ou dans les appels d'offres les économies d'eau. Il y a là un travail considérable qui est porteur d'avenir dans la gestion plus globale.

Ce travail mené d'une manière importante pour économiser mais aussi pour mieux la partager afin que celle-ci soit accessible à tous. Le prix de l'eau nous incite à cette réflexion.

Un travail a été entamé avec les bailleurs sociaux suite au colloque du 8 décembre sur le droit à l'eau, un droit fondamental des droits de l'homme, pour que l'eau ne soit pas plus chère dans l'habitat collectif que dans les logements individuels. Il y a là des choses très importantes à réfléchir : accès à des compteurs individuels dans l'habitat collectif, mais aussi peut-être en regardant un certain nombre de pratiques qui font qu'aujourd'hui ces locataires d'habitat collectif paient plus cher leur eau, et n'ont pas accès au dispositif "Solidarité Eau" parce qu'ils n'ont pas de factures. Ils n'ont pas non plus accès à l'information et donc à la lisibilité sur leur propre consommation.

.../...

Donc, un travail pour mieux partager l'eau, pour éviter les gaspillages qui entraînent des coûts importants dans les charges et également regarder de plus près les fuites qui coûtent à tous.

Vous avez également aujourd'hui sur ce thème une délibération qui est présentée dans le cadre de la délégation de Jean-Louis FREMAUX sur la gratuité dans les bains-douches pour les publics en difficultés. C'est une des suggestions qui avaient été proposées par Irène DEVOS de Magdala. Cela doit permettre aussi le droit à l'hygiène, y compris pour les plus démunis.

D'autres projets sont à l'étude, notamment avec l'Infobus, sur cette idée d'économiser l'eau pour les publics les plus en difficultés.

Le troisième objectif : protéger.

Protéger l'eau pour éviter sa pollution. On a parlé du travail avec les enfants notamment par la collecte des piles qui, vous le savez, risquent de provoquer des pollutions importantes dans la nappe.

Mais aussi un travail pour protéger contre les inondations en partenariat avec Lille Métropole Communauté Urbaine avec qui nous travaillons très fermement et avec Jean-Louis FREMAUX pour regarder comment limiter l'impact des pollutions et des orages mais aussi pour que la nappe qui a remonté dans certains endroits de la ville soit peut-être mieux réorientée vers la Deûle.

Quatrième objectif, rapidement car il se fait tard : c'est l'aspect de valorisation. Nous avons là tout un travail qui va être très motivant avec de très nombreuses associations de la ville, que ce soient des associations sportives, que ce soient des associations qui font de l'animation ou de la culture. Il y a là un partenariat qui a commencé de manière importante avec Michelle DEMESSINE, Catherine CULLEN et Frédéric MARCHAND.

Les Fêtes de Lille sont envisagées sur le thème de l'eau avec Frédéric MARCHAND. Mais aussi avec les associations sportives, pour la mise en place d'un festival de l'eau. On voit qu'il y a beaucoup de pratiques sportives qui intéressent les associations autour de la Deûle mais aussi bien au-delà. Je pense que nous aurons en avril une très belle semaine qui est en train de se préparer autour d'activités sportives, intégrant la santé et l'eau.

Sur la culture avec Catherine CULLEN. Nous réfléchissons à un festival avec du théâtre, de la musique autour de l'eau, qui doit permettre de valoriser et en faire un enjeu de qualité et de convivialité dans la ville.

Tout ce travail permet aussi une certaine renommée de la ville autour de cette campagne assez originale et assez globale, au-delà du trophée dont nous avons déjà parlé dans ce Conseil Municipal et du label accordé par le Ministère de l'Environnement. Cette campagne permet que je sois très souvent une ambassadrice dans un certain nombre de colloques, que ce soient des colloques français voire internationaux comme à Beyrouth dernièrement où la campagne de l'eau de la ville intéresse des élus, des associations, des scientifiques et de nombreux partenaires.

Ce travail est réalisé avec un budget modeste, je tiens à le rappeler, grâce au soutien de partenaires techniques et financiers tels que la Communauté Urbaine, la Société des Eaux du Nord, l'Agence de l'Eau, la Région, mais également une multitude de partenaires qui sont prêts à participer tels que les associations, la Maison de la Nature, qui s'impliquent fortement et qui conditionnent la réussite de cette campagne qui de plus en plus connaît un intérêt croissant et qui mobilise de nombreux habitants dans la ville.

.../...

Madame le Maire - Je voudrais vraiment remercier Danielle POLIAUTRE parce que, Conseil après Conseil, elle nous montre que nous arrivons à traiter dans notre ville les problèmes de l'environnement non seulement en traitant les risques, je pense aux inondations, je pense à l'élimination des canalisations en plomb, en travaillant sur la prévention, la récupération par exemple de l'eau de pluie, en travaillant vis-à-vis des populations les plus en exclusion sur la limitation des dépenses d'eau, mais aussi en allant vers les aspects les plus conviviaux, les fontaines sur les places, les fêtes autour de l'eau. Je crois que c'est une bonne façon de prendre les problèmes d'environnement qui ne sont pas seulement des risques mais aussi de vraies opportunités de mieux vivre ensemble.

Le travail qu'elle mène sur le thème de l'eau et que nous entamerons l'année prochaine sur l'alimentation est une bonne façon de faire que le développement durable soit une réalité et pas seulement pour les élus et les associations mais aussi pour tous les habitants.

Je voudrais vraiment la remercier au-delà des trophées que nous avons pu avoir sur cette campagne de l'eau.

Merci beaucoup.

Adopté.

02/74 - Nouvelle réglementation pour l'installation d'échafaudages et d'engins de levage.

Adopté.

#### ECLAIRAGE PUBLIC

02/75 - Maintenance des installations d'éclairage public de la Ville de Lille - Marché de prestation de services sur appel d'offres ouvert.

Adopté.

Nous passons aux dossiers de Monsieur DURAND.

Chemise n°3

Rapporteur : Monsieur DURAND,  
Maire délégué

#### COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

02/17 - Commune Associée de Lomme - Désaffectation du logement d'instituteur sis 34 avenue de la Délivrance à Lomme.

Adopté.

02/18 - Commune Associée de Lomme - Subventions 2002.

Il n'y a pas d'interventions, c'est simplement pour dire qu'il y a une demande d'un vote séparé sur le dossier 18.

J'appelle au vote sur le dossier 18.

.../...

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

Adopté à la majorité.

02/19 - Commune Associée de Lomme - Subvention exceptionnelle au foyer socio éducatif du collège Jean Zay.

Adopté.

02/20 - Commune Associée de Lomme - Restauration maternelle - Indemnité de surveillance des enseignants.

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

02/21 - Commune Associée de Lomme - Fonds « Autonomie - Initiative des Jeunes dans les quartiers ».

02/22 - Commune Associée de Lomme - Participation financière de la Commune au Comité Local d'Aide aux Projets Autonomes.

02/23 - Commune Associée de Lomme - Opérations Ville - Vie - Vacances et Loisirs des Jeunes dans le Nord 2002.

02/94 - Commune Associée de Lomme - Avenant n°1 au lot n°7 du marché de services Transports collectifs.

Adoptés.

Je voudrais aussi vous dire qu'a été retirée de cette chemise la délibération 20 et qu'a été retirée de la chemise de Monsieur FREMAUX la délibération 51 pour harmoniser la présentation et vérifier que derrière une présentation qui n'est pas la même sur la rémunération du personnel de surveillance des restaurants scolaires, il n'y a pas des divergences. Nous ne le croyons pas mais nous préférons les vérifier.

Je passe aux dossiers de Monsieur MUTEZ.

Monsieur BERNARD a demandé la parole.

Chemise n°5

Rapporteur : Monsieur MUTEZ,  
Conseiller municipal délégué

## COMMERCE

02/26 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à l'Association des commerçants et artisans rue de Wazemmes Artois.

Adopté.

.../...

M. BERNARD - Madame le Maire, certaines orientations pour le commerce inévitablement concernent des quartiers que vous avez évoqués en préambule, je pense évidemment à Wazemmes. Les propos que vous avez eus en début de séance doivent évidemment être en articulation avec la déclinaison de ce plan local d'action pour le développement du commerce.

Pour faire une liaison avec le dossier précédent, je ne pense pas qu'il faille considérer ces discussions comme une tempête dans un verre d'eau. Le marché de Wazemmes est un lien essentiel entre deux morceaux de la ville. Chacun est conscient de la nécessité de redynamiser le commerce alimentaire et de garder en tout cas la vocation alimentaire à ces halles.

Simplement, dans vos propos introductifs, dans votre communication, je n'ai pas eu la réponse à un certain nombre de questionnements que se font les différents acteurs du commerce sur Lille.

Vous avez évoqué le coût de l'entretien de ce patrimoine inestimable à la Baltard. Je crois que, au contraire, c'est un des témoignages que Lille doit conserver, et Dieu sait si Lille dans le passé a été durement éprouvé en matière de bâtiments publics.

Madame le Maire - Monsieur BERNARD, s'il vous plaît, vous avez beaucoup parlé, je vous laisse parler, mais évitez quand même de reprendre des questions sur des réponses que j'ai données de manière extrêmement claire parce que, sinon, nous avons encore trois interventions du Front National, donc. Tâchez de faire comme Monsieur DECOCQ, c'est-à-dire d'adapter votre question à la présentation que j'ai faite parce que dire que nous allons toucher aux Halles de Wazemmes alors que j'ai justement expliqué le contraire à trois reprises, c'est-à-dire que nous souhaitons remettre en valeur ces halles, je crois que c'est peut-être inutile de revenir sur des réponses qui ont été très claires.

M. BERNARD - Je n'ai pas dit cela. Si vous voulez, je vais être plus précis. Vous avez évoqué de manière allusive les raisons de l'échec et du dépérissement du marché couvert mais vous n'avez pas finalement expliqué les raisons fondamentales de cet échec.

Au contraire, il faut en tirer les enseignements et ne pas laisser ces équivoques, ces différentes interprétations sur la culpabilité des uns et des autres dans le cadre du mandat précédent. Il faut tirer tout cela au clair.

Vous avez évoqué l'occupation partielle du marché couvert mais c'est bien là le mode de fonctionnement d'une halle que de fonctionner de manière non permanente, donc, on ne peut pas accuser les commerçants de ne pas être là 7 jours sur 7.

Enfin, il y a là un problème inhérent à cette zone. Il y a à la fois des problèmes de stationnement et de circulation auxquels les commerçants souhaitent avoir des réponses précises.

Et une nécessité de concertation approfondie dans ce domaine. Je ne peux faire que réitérer la demande de nos amis, en particulier de mon collègue Serge COCHEZ qui est Conseiller de Quartier et commerçant sur le marché de Wazemmes.

Voilà. Je vous remercie.

Madame le Maire - Merci.

Monsieur DEGREVE.

M. DEGREVE - Merci, Madame le Maire.

.../...

Je vais être amené à faire de l'équilibre sur le dossier de Monsieur MUTEZ parce que mon propos est sur le même sujet et qu'il fait suite à votre information et à la question orale développée avec force d'analyse par l'Opposition tout à l'heure sur le marché de Wazemmes.

Je ne développerai pas d'analyse aujourd'hui et je n'émettrai pas non plus toutes les idées que nous pouvons avoir puisque le débat du Conseil Municipal et au Conseil Municipal arrivera en son temps.

Je souhaite vous donner deux informations.

La première est que les Communistes de Lille et leurs élus ont écrit à Madame la Présidente de Quartier pour lui faire part de leur immense déception, qui a été ressentie d'ailleurs par la population, sur la façon dont ils ont appris par la presse le problème qui était posé pour les halles.

Et la seconde est pour faire une proposition qui est contenue dans cette lettre d'ailleurs pour organiser une réunion publique associant tous les acteurs, dont la population, sur le seul sujet des halles et du marché. Nous pensons que cela commence à être particulièrement nécessaire.

Nous pensons effectivement que la démocratie ne peut se résumer à un ensemble de procédures, même si elles s'appuient sur une méthodologie.

Pour nous, la démocratie, c'est une stratégie, elle est but et moyen à la fois pour plus de citoyenneté.

Vous nous invitez à une réflexion, Madame le Maire, et à produire idées, souhaits et analyses sur cette question qui n'est pas tranchée. Certes, mais les critères, les idées ne peuvent pas avoir pour seul commandeur l'argent. On ne peut réduire en effet l'histoire, la mémoire, la vie au seul critère financier. Il n'est pas le guide suprême.

Nous pouvons vous assurer, Madame le Maire, que les Communistes tiendront à être inventifs avec la population de Wazemmes pour que naissent des réponses respectueuses du lieu, de l'histoire, des gens, bref, pour que Wazemmes soit toujours Wazemmes.

Madame le Maire - On ne va pas reprendre ce débat, sauf si Monsieur MUTEZ veut en dire un mot ? Non ? C'est peut-être inutile, je lui laisserai la parole juste après s'il le souhaite.

Je veux simplement dire que sur les halles de Wazemmes, Monsieur BERNARD, puisque vous semblez connaître si bien le dossier, il faudrait que vous lisiez les contrats qui ont été signés avec les commerçants. Les halles ne sont pas ouvertes 24 h/24 mais il se trouve que là ils ont un engagement d'être ouverts tous les jours pendant un certain nombre d'heures dans la journée. Quand on signe un contrat, on doit normalement le respecter.

Si nous ne l'avons pas fait respecter, c'est essentiellement parce qu'il y a, et je réponds là à Jean-Raymond DEGREVE, un problème de rentabilité de leur présence sur ce marché.

Je voulais donc à la fois apporter une information à Monsieur BERNARD et une précision à Monsieur DEGREVE.

Pour le reste, je répète que les réunions avec les habitants ont un sens quand on a des faits à mettre sur la table et qu'à chaque fois qu'il y a des articles de presse qui expliquent un certain nombre d'éléments, nous n'allons pas réunir les habitants.

.../...

En revanche, quand nous aurons l'étude qui va être réalisée avec les gens particulièrement intéressés, c'est-à-dire les commerçants de Wazemmes et pas seulement ceux de la halle, nous aurons un débat et, à partir de là, nous prendrons une décision et nos responsabilités.

Je pense que ce dossier doit être traité prioritairement par la Présidente du Conseil de Quartier et le Conseil de Quartier de Wazemmes puisqu'il s'agit d'un problème qui est le leur.

En tout cas, la seule conviction qui est la nôtre, et je crois que c'est celle de Jacques MUTEZ, de Danielle POLIAUTRE comme la mienne, c'est que les halles de Wazemmes redeviennent des halles à la hauteur de ce magnifique bâtiment au cœur de Wazemmes et pour cela il faut un projet qui fonctionne et tant mieux si ce projet est alimentaire, nous le verrons dans les semaines qui viennent, et j'espère qu'il en sera ainsi.

02/27 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à l'Union Commerciale Gambetta.

02/28 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association Lille Flandre.

02/29 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce à Lille, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à l'Union Commerciale de Lille-Sud.

02/30 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention à l'Association Quartier Esquermoise.

02/31 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Subvention à l'Association les commerçants Beaux-Arts - République.

02/32 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconstitution du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste d'agent de promotion du commerce lillois sur le site Internet - Subvention.

Adoptés.

#### OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

02/33 - Relèvement des tarifs de voirie 2002.

Adopté.

J'aborde la chemise n°7 de Madame KECHEMIR. Il y a une intervention de Madame COOLZAET.

.../...

Chemise n°7

Rapporteur : Madame KECHEMIR,  
Conseillère municipale déléguée

INSERTION - LUTTE CONTRE LES EXCLUSION - R.M.I

02/37 - Avances sur subventions destinées aux associations à caractère social dans le cadre de la Campagne Pauvreté-Précarité 2002.

Adopté.

Mme COOLZAET - Madame le Maire, il y a toujours eu de la misère et des personnes errantes qui vivent de la charité et qui refusent de quitter les trottoirs dont ils ont fait leur maison. Mais aujourd'hui, nous sommes forcés de constater que nous avons atteint des sommets et pas besoin de connaître les chiffres de l'enquête de l'INSEE qui estime le nombre des S.D.F. en France à 86 000 dont 16 000 enfants pour s'en rendre compte.

Lors des grands froids de décembre, je me suis moi-même aventurée à chercher une place pour un malheureux de 30 ans alors qu'il en paraissait 50, plein de bleus, de plaies ouvertes, et qui m'a raconté le cheminement de sa vie. La mort de sa mère, la perte de son emploi et ensuite la perte du 3 pièces qu'il partageait avec elle.

J'ai téléphoné aux 21 centres que vous voulez financer aujourd'hui. Pas un seul n'avait la moindre place pour ce malheureux que j'ai dû accueillir chez moi plutôt que de le laisser dehors à -4°.

Alors, je me pose des questions, Madame.

Combien y a-t-il de lits disponibles dans ces 21 centres ?

Et combien comptent-ils en créer avec l'enveloppe que vous allez leur attribuer ?

Vous comptez donner 420 000 F à ces 21 centres mais ne serait-il pas judicieux de les donner à 2 ou 3 centres pour qu'ils puissent réellement être efficaces ?

Par exemple, que peut faire l'Association A.P.P.E.L. avec 1 000 F ?

La pauvreté est de votre responsabilité et de celle de vos amis au Gouvernement. Elle ne se réglera pas à coups de subventions désordonnées mais par un plan de lutte efficace et à la mesure des besoins.

Merci.

Madame le Maire - Merci.

Madame KECHEMIR.

Mme KECHEMIR - Je rappelle que j'avais fait une intervention juste avant les fêtes pour indiquer comment la Ville de Lille intervenait sur ce champ dans le cadre de la campagne pauvreté-précarité.

Un numéro vert, le 115, est disponible toute la journée pour les personnes sans logement et un certain nombre d'associations caritatives travaillent en coordination pour pouvoir proposer tous les jours un lit à des personnes qui ne savent pas où loger.

.../...

A la veille de Noël, la Ville de Lille a ouvert, à la demande du Préfet, un centre d'accueil provisoire. Par ailleurs, Monsieur le Préfet mobilise régulièrement les différentes communes de la Métropole Lilloise et organise une cellule de veille tous les mois et invite les communes de la métropole à proposer des logements d'urgence. En ce qui concerne la Ville de Lille, je pense que nous intervenons largement plus que toutes les communes de la métropole sur la question de l'hébergement d'urgence. En effet, aujourd'hui 40% de l'offre d'hébergement d'urgence est concentré sur Lille.

Madame le Maire - Je vous en prie, Monsieur RICHIR.

M. RICHIR - Je voudrais, c'est un peu inhabituel de notre part, dire que l'intervention de Madame COOLZAET nous a profondément choqués parce qu'elle est profondément inexacte et qu'elle traduit une profonde méconnaissance du problème.

On ne peut pas dire aujourd'hui qu'on ne trouve pas de place de nuit dans les centres d'hébergement. Il y a dans cette ville des centaines et des centaines de travailleurs sociaux, des centaines et des centaines de bénévoles qui, d'horizons différents, de religions souvent différentes, et de convictions différentes, essaient de répondre au travers de ce qui a été créé par le SAMU social, je peux en parler en connaissance de cause puisque travaillant bénévolement dans l'une de ces structures depuis de nombreuses années.

Simplement, ce qui est sûr aujourd'hui c'est que nous sommes confrontés dans cette région aux problèmes extrêmement difficiles de personnes qui viennent des pays de l'Est et on comprend bien la problématique.

J'espère que ceux qui utilisent ce thème comme un thème de basse politique politicienne approuveront demain des mesures d'élargissement de l'Europe qui permettront de résoudre ces problèmes difficiles qui ne trouveront de solution que par plus d'Europe.

Donc, faites avec nous plus d'Europe et on pourra régler ce genre de question difficile.

(applaudissements)

--

Madame le Maire - Monsieur RICHIR a tout à fait raison. Je voulais apporter quelques informations complémentaires, non pas à Madame COOLZAET mais au public et à la presse.

Nous avons aujourd'hui près de 1 000 lits dans la métropole qui sont ouverts aux sans domicile fixe. Près des trois quarts sont sur le territoire même de la ville de Lille. C'est la raison pour laquelle, après avoir réuni avec Madame KECHEMIR et Monsieur KANNER, l'ensemble des associations de lutte contre les exclusions, avant l'hiver, nous avons demandé au Préfet, appuyés par Pierre MAUROY, Président de la Communauté Urbaine, d'intervenir auprès des Maires des autres villes pour faire en sorte qu'il y ait une plus grande solidarité dans notre métropole et pour qu'il y ait effectivement des lits disponibles pour les sans domicile fixe dont Monsieur RICHIR vient de le rappeler à juste titre, une grande majorité d'entre eux sont des demandeurs d'asile qui viennent de manière importante, et ce, d'autant plus qu'il n'y a pas une réglementation unifiée sur le plan européen.

Je voudrais vous dire, pour donner l'ensemble des éléments, que je suis saisie moi-même tous les soirs des demandes lorsqu'il y a des périodes de froid. Nous avons ouvert une école deux fois cet hiver, nous avons ouvert l'ancien centre médico-social. Le Préfet a ouvert l'ancien hôpital SCRIVE deux soirées.

.../...

Ceci pour vous dire, Madame, que nous suivons cela soir après soir et pas seulement une nuit à l'occasion d'une rencontre et que, jusqu'à aujourd'hui, nous avons réussi effectivement à traiter ces problèmes, même si parfois les réponses sont apportées très tard dans la nuit, notamment parce qu'un certain nombre d'hôtels pour des chambres que nous payons avec l'argent de l'aide sociale qui vient de l'Etat refusent car ils en sont arrivés à avoir quasiment en permanence des demandeurs d'asile.

Je suis intervenue auprès de Mme GUIGOU et nous avons eu, à la demande du Préfet d'ailleurs, un complément financier au titre de l'action sociale pour pouvoir effectivement passer cet hiver et financer ces chambres d'hôtel. C'est pour vous dire que ce dossier est particulièrement suivi et que sans le programme qui a été mis en place et l'aide à ces diverses associations qui, toutes, apportent une partie de la réponse, nous aurions eu beaucoup plus de difficultés encore cet hiver.

Je passe maintenant aux dossiers de Madame CULLEN. Une intervention de Monsieur PECHARMAN.

Chemise n°17

Rapporteur : Madame CULLEN,  
Adjointe au Maire

#### CULTURE

02/79 - Subvention à l'association Stomate.

02/80 - 1.2.3. Cirque.

02/81 - Palais des Beaux-Arts - Avenant à la convention de partenariat entre la Ville de Lille et l'Orchestre National de Lille.

02/82 - Palais des Beaux-Arts - Don par l'artiste Catherine Jansens d'une aquarelle sur papier.

02/83 - Palais des Beaux-Arts - Exposition "Berthe Morisot" - Tarifs d'accès à l'exposition pour une catégorie de visiteurs individuels.

02/84 - Palais des Beaux-Arts - Opération de restauration d'œuvres d'art - Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

02/85 - Musée d'Histoire Naturelle - Collections Industrielles et Commerciales - Elaboration d'un CD.Rom ludo-éducatif - Convention avec l'Institut Supérieur de Design de Valenciennes.

02/86 - Opéra, place du Théâtre - Travaux de mise en conformité et de rénovation - Avenants.

Adoptés.

02/87 - Projet Cultures Urbaines - Exposition et rencontres autour de l'Aérosol Art - Subvention de la Ville à l'association Frelon.

M. PECHARMAN - Madame le Maire, mes chers collègues, Monsieur VICOT m'a fait remarquer il y a quelques séances de cela que je devrais me former. Homme sensible aux bons conseils, je n'ai depuis de cesse de parfaire mes connaissances, Monsieur. Et pour ce faire, je n'ai rien trouvé de mieux que les délibérations du Conseil Municipal.

.../...

Si on étudie la délibération que voici, on apprend par exemple l'existence d'une culture jeune appelée aussi culture urbaine. Tiens ! Culture jeune, par opposition à culture vieille peut-être ? Et culture urbaine par opposition à culture rurale, je suppose du moins.

Si l'on s'en réfère au Petit Larousse, la culture est l'ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société par rapport à une autre. Donc, la culture urbaine doit être les manifestations artistiques et intellectuelles à l'intérieur de la cité.

Mais là encore, je me fourvoie. J'apprends -je continue donc à me former- que la culture urbaine correspond au graff et au hip-hop. Tiens ! Bien que vivant en milieu urbain, je ne m'en étais pas aperçu.

Mieux encore. J'apprends -et je cite la délibération- que le graff se pratique à la bombe - de peinture heureusement- sur des murs de bâtiments, des rideaux de fer des commerces ou encore des camions, mais que ce ne sont pas des tags parce que c'est fait d'une manière savante. En fait, le graff, principale forme de la culture urbaine, est un tag artistique nous dit-on.

En définitive, par culture urbaine, il ne faut pas entendre manifestation de la cité mais manifestation sur la cité.

Franchement, Madame le Maire, vous croyez vraiment que qualifier ces peinturlurages du nom de culture suffit à les transformer en art ?

Vous croyez vraiment que répéter à l'envi le mot culture dans la délibération 15 fois -j'ai compté- suffit à convaincre les Lillois de dépenser 10 000 euros, soit un SMIC annuel, pour ces manifestations ?

Ne nous faites pas prendre des vessies pour des lanternes. La vraie culture est celle que l'on vit, qui fait évoluer les gens, pas celle que l'on subventionne pour l'imposer.

Madame le Maire - Madame CULLEN.

Mme CULLEN - Madame le Maire, chers collègues, Monsieur PECHARMAN, notre conception de la jeunesse n'est pas la vôtre. La nôtre repose sur la liberté, l'égalité, la fraternité alors que vous prônez l'embrigadement destiné à promouvoir la haine de l'autre.

Vous confondez les tags qui sont des dégradations de l'espace public et privé sans autorisation et pour lesquelles la Ville a créé une brigade spéciale qui les efface gratuitement avec le graff, qui est un mouvement artistique mondial qui dépasse toutes les frontières de langues, de pays, de cultures et d'opinions.

L'Association Frelon est une association citoyenne. Elle l'a montré en décembre dernier en effectuant la décoration du bus de la campagne citoyenne qui a eu un grand succès auprès des jeunes lillois.

A l'occasion de la fête citoyenne du 22 décembre dernier, ces jeunes ont réalisé une œuvre de qualité devant l'Hôtel de Ville, sous la neige et dans le froid, montrant là une motivation artistique au-delà du commun.

Aujourd'hui, le graff est une réalité culturelle et artistique reconnue par tous, sauf par le Front National.

.../...

Nous continuerons donc à soutenir cet art et à l'accompagner dans son épanouissement.

(applaudissements)

Madame le Maire - On va peut-être mettre aux voix cette délibération.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Front National

Qui vote contre : le Front National

Adopté à la majorité.

M. PARGNEAUX - Honte à vous !

Madame le Maire - J'ajouterai d'ailleurs que nous avons discuté avec les graffeurs dans notre ville et que nous avons obtenu qu'ils ne graffent plus en dehors des endroits que nous avons convenus avec eux. Ce qui prouve que, eux, au moins, ils savent respecter les règles de la République.

Je vous donne les résultats du vote sur la délibération 6.

Le Front National n'a pas pris part au vote.

53 votants

53 bulletins dans l'urne

53 suffrages exprimés pour la liste présentée par les Groupes de la Majorité Municipale et de l'U.P.L.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Nous arrivons à la fin de notre Conseil. Je dois faire voter sur les dossiers qui n'ont pas donné lieu à débat :

Les dossiers 2, 6, 8, 9, 10, 12, 15, 16, 18, 19, 20 et 21.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Qui vote contre : néant

Abstention : néant

Très bien.

Adoptés.

.../...

Chemise n°2

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX,  
Maire délégué

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMES

02/7 - Commune Associée d'Hellemmes - Stade Arthur Cornette - Réalisation de terrains de football synthétique - Procédure d'appel d'offres.

02/8 - Commune Associée d'Hellemmes - Avances sur subventions aux associations hellemmoises pour l'année 2002.

02/9 - Commune Associée d'Hellemmes - Associations sportives - Ecoles de sports - Subventions.

02/10 - Commune Associée d'Hellemmes - Association sportive "Boxe Française Quinquinoise" Attribution d'une subvention exceptionnelle.

02/11 - Commune Associée d'Hellemmes - Partenariat associatif - Convention d'objectifs et de moyens - Club de Loisirs Léo Lagrange - Subvention 2002 - Premier versement.

02/12 - Commune Associée d'Hellemmes - Journées Santé 2002 - Versement d'une subvention au Collège Saint-Exupéry.

02/13 - Commune Associée d'Hellemmes - Subvention à l'association "Club de Loisirs des Papillons Blancs".

02/14 - Commune Associée d'Hellemmes - Association "DECLIC" - Aide aux projets - Versement d'une subvention.

02/15 - Commune Associée d'Hellemmes - Amicale des Locataires de la Résidence "Les Abeilles"-Aide aux projets - Versement d'une subvention.

02/16 - Commune Associée d'Hellemmes - Subventions destinées à des associations hellemmoises dans le cadre de la Prévention de la Délinquance.

Adoptés.

Chemise n°6

Rapporteur : Madame CARLIER,  
Conseillère municipale déléguée

MARCHES DE PLEIN AIR

02/34 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Subvention à la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS).

.../...

02/35 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce et de l'Artisanat à Lille, Axe 3.1 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en renforçant le rôle et les moyens des Unions Commerciales - Reconstitution du Partenariat avec la Fédération Lilloise du Commerce, de l'Artisanat et des Services (FLCAS) - Financement du poste d'agent de développement des commerces non sédentaires - Subvention.

02/36 - Plan Local d'Action pour le Développement du Commerce Lillois, Axe 3.2 : Professionnaliser la gestion des linéaires commerciaux en valorisant les opérations commerciales - Quartiers de Noblesse - Subvention au Comité de Défense et d'Entraide des Commerçants Non Sédentaires (CDE-CNS).

Adoptés.

Chemise n°8

Rapporteur : Monsieur ROMAN,  
Adjoint au Maire

### FINANCES

02/38 - Dotations complémentaires et nouvelles - Exercice 2002 - Décision Modificative n°1.

02/39 - Exercice 2002 - Transferts de crédits.

02/40 - Acquisition de véhicules de transport à destination de clubs sportifs - Financement partiel sur la réserve parlementaire de Bernard ROMAN.

02/41 - Acquisition de véhicules de transport à destination de clubs sportifs - Financement partiel sur la réserve parlementaire de M. Alain CACHEUX.

02/42 - Classes d'environnement - Financement partiel sur la réserve parlementaire de M. ROMAN.

02/43 - Classes d'environnement - Financement partiel sur la réserve parlementaire de Monsieur CACHEUX.

02/44 - Centres de loisirs - Financement partiel sur la réserve parlementaire de Monsieur ROMAN.

02/45 - Centres de loisirs - Financement partiel sur la réserve parlementaire de Monsieur CACHEUX.

Adoptés.

### INFORMATIQUE

02/46 - Achat de matériel et logiciel informatiques - Lancement d'un nouvel appel d'offres.

02/47 - Lancement d'un appel d'offres ouvert pour les besoins des services municipaux en matière de télécommunications.

02/48 - Informatisation des régies de quartier - Lancement d'un appel d'offres.

Adoptés.

.../...

DECENTRALISATION

02/49 Crédits décentralisés - Aide financières en faveur d'actions dans les quartiers.

Adopté.

Chemise n°9

Rapporteur : Monsieur FREMAUX.  
Conseiller municipal délégué

PERSONNEL

02/50 - Services à la Population - Direction Jeunesse, Animation, Intégration et Cultures Urbaines - Création d'un emploi de Directeur.

Adopté.

02/51 - Services à la Population - Direction Enseignement - Rémunération du personnel de surveillance et d'animation des restaurants scolaires.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

02/52 - Services de Relations Internationales - Jumelages - Affaires Européennes - Création d'un emploi de Chargé de Mission.

Adopté.

02/53 - Service Communication - Création d'un emploi de Chargé de Communication.

Ce rapport a été retiré de l'ordre du jour.

02/54 - Programme de formation des personnes employées dans le cadre d'un contrat emploi solidarité - Convention Ville de Lille/FLES.

02/55 - Attribution de l'indemnité de conseil à Monsieur JOURJON.

Adoptés.

PROPRETE - HYGIENE PUBLIQUE

02/56 - Bains-douches municipaux - Ajustement des tarifs.

Adopté.

Chemise n°10

Rapporteur : Madame le Maire.  
en l'absence de Madame DEMESSINE

SPORT

02/57 - Tarification des équipements sportifs lillois utilisés par les Hautes Ecoles et Universités Privées.

.../...

02/58 - Tarification des équipements sportifs lillois utilisés par les collèges.

02/59 - Complexe Sportif Jean Bouin dans le quartier de Moulins - Réfection du terrain synthétique - Appel d'offres.

02/60 - Diverses associations sportives - Subventions de pratique de Haut-Niveau - Première répartition - Année sportive 2001-2002.

02/61 - Diverses associations sportives - Attribution de subventions exceptionnelles et d'organisation.

02/62 - Complexe Sportif Youri Gagarine, dans le Quartier des Bois-Blancs - Construction d'un terrain synthétique - Appel d'offres.

Adoptés.

Chemise n°12

Rapporteur : Madame le Maire,  
en l'absence de Madame HENAUT

#### DROITS DES FEMMES

02/70 - Nouveau Planning Familial Nord.

Adopté.

Chemise n°15

Rapporteur : Madame STANIEC,  
Conseillère municipale déléguée

#### ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

02/76 - Primes municipales dans le cadre des O.P.A.H. Moulins, Wazemmes, Lille Sud, Fives et courées en complément des aides de l'A.N.A.H.

02/77 - Remise gracieuse : titre de recette 12380/01 en faveur d'une famille lilloise en difficulté.

Adoptés.

Chemise n°16

Rapporteur : Madame DA SILVA,  
Adjointe au Maire

#### PRETS DE SALLES ET DE MATERIEL

02/78 - Prêt de salle et de matériel - Remise gracieuse.

Adopté.

.../...

Chemise n°18

Rapporteur : Madame CAPON,  
Adjointe au Maire

ECOLES

02/88 - Avenant au marché à bons de commande relatif au mobilier scolaire des écoles maternelles et primaires.

Adopté.

Chemise n°19

Rapporteur : Monsieur MARCHAND,  
Adjoint au Maire

JEUNESSE - ANIMATION

02/89 - Projets Jeunesse - Animation - Attributions de subventions.

Adopté.

Chemise n°20

Rapporteur : Monsieur VICOT,  
Adjoint au Maire

POLICE

02/90 - Fourrière Municipale - Enlèvement de véhicules automobiles - Demande de remboursement des frais aux propriétaires.

02/91 - Fourrière Municipale - Nouveaux tarifs.

Adoptés.

Chemise n°21

Rapporteur : Madame le Maire,  
en l'absence de Madame BOUCHART

ECONOMIE SOLIDAIRE

02/92 - Subvention de la Ville de Lille à l'association "Acteurs de l'Economie Solidaire".

02/93 - Adhésion de la Ville de Lille au "Réseau des Territoires pour l'Economie Solidaire

02/95 - Signature d'une convention territoriale cadre de développement de l'économie solidaire avec l'Etat.

Adoptés

Merci beaucoup, chers collègues, et à bientôt.

(Séance levée à 19h30)

